2,50 F
BELGIQUE : 20 FB
LUXEMBOURG : 20 FLUX
MAROC : 2,80 DH

Combat

SOCIALISTE

N°28
VENDREDI 3 AVRIL 1981

CONDAMNEES AU SMIC A VIE

Difficile d'échapper aux bas salaires, surtout pour les femmes : 3 ouvrières sur 4 sont vouées par le système à toucher le salaire minimal jusqu'à la retraite. C'est ce que révèle une enquête de l'INSEE.

(PAGE 6)

Gérard Gaumé, secrétaire confédéral :

«Il faut ouvrir le débat dans la CGT»

(PAGE 4)

Willy Brandt à *Combat socialiste* :



«LA VICTOIRE DE MITTERRAND SERAIT UTILE A L'EUROPE»

(PAGE 8)

De plus en plus de fidèles au mont-de-piété

En 1980, 44 000 prêts ont été accordés, pour 96 millions de francs, par le crédit municipal

(PAGE 7)

Coupe de France :

LES PETITS VONT SOUFFRIR

(PAGE 12)

Pierre Dreyfus, vingt ans PDG de Renault, dans un entretien exclusif :



«OUI AUX 35 HEURES»

A condition que cette mesure soit immédiatement négociée au niveau européen et qu'elle ne soit ni brutale ni uniforme.

(PAGE 5)

Bruxelles: la France a cédé à ses partenaires européens

La colère paysanne

LE monde paysan grogne. Rien des accords des Dix, à Bruxelles, ne peut le satisfaire.

Il attendait une hausse de 15,3 % pour ses prix 1981-1982. Il aura 12,3 %. Et encore merci à nos voisins italiens d'avoir dévalué leur monnaie le 22 mars dernier. Car, sinon, l'augmentation n'aurait été que de 9,5 %.

Il demandait avec force un démantèlement des montants compensatoires monétaires, ces subventions à l'exportation et ces taxes à l'importation dues à l'initiative de Valéry Giscard d'Estaing, pratiquées par Jacques Chirac et perpétuées par Raymond Barre. S'ils ont été réduits des deux tiers pour la RFA, ils demeureront à 12,1 % pour la Grande-Bretagne qui, elle, peut se féliciter de son succès sur les importations de beurre néo-zélandais dans la Communauté. Une nouvelle fois, Giscard d'Estaing aura cédé aux exigences de Margaret Thatcher, qui avait déjà, gagné sur toute la ligne avec la signature de l'accord impossible du 30 mai 1980, sur la participation britannique au budget communautaire.

L'an dernier, l'agriculteur français avait vu son revenu diminuer de 6,2 % après une régression continue pendant tout le septennat de Giscard d'Estaing. Et il est à craindre que, si l'on reconduit l'actuel président, cette diminution s'accélérera. Déjà, certains responsables syndicaux réclament de nouvelles aides nationales. Le paysan français n'a-t-il pas le droit de voir son travail rémunéré à sa juste valeur ?

François Mitterrand a récemment rappelé que son premier objectif sera de « *mobiliser l'opinion pour que le gouvernement français résiste à ses partenaires européens* ».

« *Quitte à jouer la politique de la chaise vide* », a précisé le candidat socialiste, qui entend garantir aux agriculteurs des prix à la production et ne plus en faire ces traditionnels assistés.

Jean-Paul GEAI



(Photo AP)

La police bruxelloise tente de contenir les agriculteurs en colère.

VU
DU ROUSSILLON

La barque sur le sable

LE sénateur Gaston Pams, qui vient de mourir, fut l'inventeur du Paquebot des sables, ce fameux Lydia, symbole de la prostitution accélérée de notre pays. Oh, pardon ! Quand on est poli, ce n'est pas ce qu'il faut dire, mais « figure de proue du tourisme en Roussillon ».

Quant à la poupe, on sait ce qu'il en est sorti : l'aménagement du littoral, dont ce Lydia est un facteur, des tonnes et des tonnes de viande au bronzage, c'est-à-dire à la rôtissoire, tant et tant étalée que le soleil n'arrive plus au sable...

Souvenir, que me veux-tu ? Je me rappelle le Barcarès de mon enfance, de toute ma jeunesse (« *Voyez, près des étangs, ces longs roseaux mouillés. Voyez ces oiseaux blancs et ces maisons rouillées...* », chantait Trénet). Nous campions avec des moyens de fortune, *quatre pols semalers i quatre borrassos* (quatre perches à compost et quatre sacs à fourrage), et nous avions des kilomètres de plage pour nos besoins d'évasion. Richesse des pauvres que les privilégiés ont voulu partager. Mais partage n'est pas destruction.

Les pêcheurs du village nous voyaient arriver avec suspicion : « *Els banyaires arriben !* » (les baigneurs arrivent !) Sont-ils plus contents aujourd'hui, ces rudes descendants d'une race de naufrageurs à leur tour naufragés ? Profitent-ils de ce prétendu essor touristique ? On a détruit le pays de leur âme et de leurs viscères. On a transformé leur climat et leur habitat. Leurs étonnantes huttes, faites d'un savant autant qu'harmonieux assemblage de roseaux — et que l'affaire du Bourdigou a popularisées —, ont disparu, laissant place aux « marines » et autres « nauticaca », à ces HLM transplantées au bord de l'eau où elles reconstituent, en plein territoire de vacances, la promiscuité et l'asphyxie des villes. Les hommes d'affaire véreux, les promoteurs marrons et la pègre sont là !

L'étang est pollué. Méfiez-vous des moules ! Et que, sur les bords de la « grande bleue », votre baignade soit circonspecte ! Des débris flottants vous alertent : surtout, ne prenez pas « la tasse » !

Je ne psalmodierai pas *le Requiem* sur la tombe du sénateur. Il a trop noué mes cordes vocales. Permettez-moi de fredonner le couplet d'une chanson vengeresse que j'écrivis alors (et qui fut l'exutoire de bien de Catalans) :

Els pescaires del Barcarès
Quan pescaven al clar de lluna
No sabien seva fortuna
Ara son esclaus dels diners
(Les pêcheurs du Barcarès
Quand ils pêchaient au clair de lune
Ne connaissaient pas leur fortune.
Maintenant ils sont esclaves de l'argent.)

Le Lydia, symbole de l'essor touristique ?

En catalan, avoir « *la barca su' la sorra* » (la barque sur le sable), c'est l'expression impitoyable de la faillite. Eh oui ! l'aventure de la société d'aménagement vaut au département une dette de plus de vingt milliards de centimes.

« *Hé, noi, qui paga ?* » (Hep, garçon ! qui paie ?)

Jean MORER

Susciter la prise de parole

Nous en avons assez d'être spectateurs, auditeurs et consommateurs des projets électoraux ! Nous ne voulons pas que notre civisme ne soit sollicité qu'à l'occasion de ces agapes que constituent les élections ! Nous revendiquons une citoyenneté quotidienne et complète ! Nous réclamons du temps de libre pour réfléchir puis pour agir ensemble, sur notre devenir social ! Nous exigeons notre co-responsabilité complète dans le gouvernement de notre pays !

Le candidat que nous soutenons a souvent déclaré qu'il ne voulait pas le pouvoir pour lui-même mais pour nous le rendre. Nous aiderons François Mitterrand à cela !

« *Le jour où la France rencontrera le socialisme, ils feront ensemble le tour du monde* ». Certes ! Mais alors que notre candidat, notre parti favorisent la rencontre ; que notre campagne électorale suscite partout la prise de parole de nos compatriotes. Nous sommes nombreux à évoquer le souvenir de 1789, n'oublions pas que cette année-là fut précédée par une immense prise de conscience collective : les cahiers de doléances !

Alain TOURON
Vosges

Nous sommes des millions

Quand on a dans le cœur le cri de ses semblables, et que les maux résonnent : « chômage, licenciements, injustice, misère », on ne peut rester indifférent et faire la sourde oreille.

L'espoir se pointe, la France bouge, puisse-t-elle bouger à en inverser le cours des choses et rendre son verdict : sur la touche, les responsables du chaos.

Des hommes nouveaux se lèveront pour en finir avec cette crise artificielle.

Oui, l'espoir existe, portons-le au pouvior, nous sommes des millions à attendre cela.

Serge BRUNET
Cléon-la-Croix

A ceux qui ne comptent pas la peine des hommes

Plus d'un million et demi de chômeurs, bientôt deux millions. Par milliers, des hommes et des femmes qui se sentent rejetés, exclus, inutiles. Déjà, des suicides, la fuite dans la drogue, la dérision, la violence. Dès maintenant, un gâchis considérable ; ces forces qu'on n'a pas su utiliser, ce désespoir. Bientôt, peut-être, l'explosion, la révolte, la porte ouverte à toutes les aventures fascistes.

Le chômage frappe surtout les jeunes : il n'est pas exagéré de parler de génération sacrifiée. Comment ne douteraient-ils pas de la société ? Comment les accueille-t-elle ?

Et pourtant, ceux qui ont un travail, comment le vivent-ils ? Un boulot, un échange. Je vends mon temps, on me donne de l'argent. Pas marrant. Coincé entre métro et dodo. Où est-il l'amour du travail bien fait ? Combien ont le sentiment qu'on utilise à plein leurs facultés créatrices ? Le plus insupportable ce n'est pas l'effort physique, l'effort intellectuel avec quelle joie on en dépense de la sueur, ou de la réflexion, quand c'est pour soi, pour une œuvre personnelle, que l'on travaille !

Mais au boulot, on ne maîtrise ni le but, ni la méthode, ni le pourquoi, ni le comment. Pour qui ? Ça peut être pour enrichir les frères Willot ! Pourquoi ? Ça peut être pour fabriquer les armes dont les pays du tiers monde ont besoin (!) Non, on n'aura jamais le sentiment que le temps ainsi passé, ainsi perdu, sera assez cher payé !

Bienheureux sont ceux qui trouvent dans leur travail leur épanouissement (il y en a, mais si peu) !

Et demain ? Attendez 1985, nous dit Giscard, il y aura alors plus de départs à la retraite que d'arrivées dans la vie active. Notre démographie est ainsi faite. Merci démographie !

Mais des marchés se saturent (automobiles, équipement ménager) ou coulent sur la concurrence étrangère (textiles, mécanique de précision, circuits intégrés).

Mais surtout, arrive, déferle l'information, l'automatisation. Des usines sans travailleurs ? Ça existe déjà. Tous les domaines sont concernés ; automobiles, vêtements, cimenteries, industries alimentaires, dessin industriel, traitement de textes, secrétariat, banques, assurances, postes, télécommunications, commerces... La santé, l'éducation devront être repensées en fonction de ces nouvelles techniques.

Alors ? Si on laisse les choses se faire (c'est-à-dire si on laisse jouer « spontanément » les agents économiques — chefs d'entreprise et consommateurs, on aura encore plus de chômeurs, d'un côté, à qui on allouera une aumône à la limite de la misère, et d'un autre côté des travailleurs mal dans leur peau, qui feront cependant figure de privilégiés.

Il ne faut pas laisser les choses se faire. Il y a de moins en moins de travail ? Tant mieux, mais partageons-le. Il ne s'agit pas d'accumuler la production pour augmenter les stocks d'invendus ou la casse, le gaspillage. Réfléchissons, tous ensemble, à ce dont nous avons besoin réellement. Puis travaillons juste assez pour satisfaire ces besoins (n'oublions pas, dans l'estimation de ces besoins, les plus démunis que nous. L'aide que nous voulons fournir au tiers monde, non seulement il s'agit d'un devoir de solidarité, mais il en va aussi de notre sécurité. Un monde déséquilibré est un monde explosif).

Il faut que le progrès technologique profite à tous. Il est d'une telle ampleur qu'il nécessite une réflexion en profondeur de tous les citoyens. Sommes-nous, comme le croit Alwin Toffler, dans son livre *La troisième vague*, à l'aube d'une nouvelle civilisation ? Suffira-t-il un jour de « travailler deux heures par jour » (selon le beau titre d'un livre publié par le groupe ADRET) ?

Chacun de nous est concerné, chacun a son mot à dire là-dessus. N'est-ce pas cela qu'on appelle « la planification démocratique » ?

J.-P. ALLETRU,
Ingénieur

Météo

Nuageux

Jeudi : temps couvert et nuageux sur la majeure partie du pays. Des éclaircies locales. Des pluies sur l'Est, les Alpes et la Corse. Températures en légère hausse.

Vendredi : temps plus clair mais encore couvert par régions. Redoux en montagne avec risques d'avalanches.

Combat SOCIALISTE

Claude Germon, directeur de la publication.

Claude Gault, rédacteur en chef ; **Ghislaine Toutain, Edouard Bailby, Michel Friedman, Guy de Faramond, Jean Weber**, chefs de service ; **Jean-François Huchet**, secrétaire général ; **Jean-Jacques Salmon**, secrétariat de rédaction.

Jean-Claude Karsenty, administrateur ; **Patrick Ducheyron**, ventes.
Rédaction : 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris. Tél. 551.97.53.
Publicité Paris : René Lenormand, 10, rue de Solférino, 75007 Paris. Tél. 550.34.35.
Publicité Province : OFRES, 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris. Tél. 285.72.57.
Impression : PIO, 1, boulevard Ney, 75019 Paris.
Commission paritaire : n° 52224.

Mots croisés

Par J.-P. Winkel

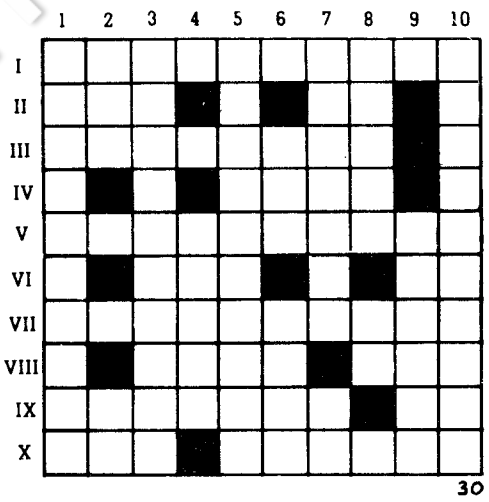

SOLUTION DU N° 29

Horizontalement. — I. Electorale. — II.L. Léonines. — III. Y. Ein. Nu. — IV. Signifiais. — V. E. ITF. Nef. — VI. Eté. I. E. Ir. — VII. No. Sec. Rai. — VIII. Numérotant. — IX. Eté. Acuité. — X. Serviables.

Verticalement. — 1. Elyséennes. — 2. L. I. Toute. — 3. Elégie. Mer. — 4. Ceint. Se. V. — 5. Tonifierai. — 6. On. F. Coca. — 7. Ricine. Tub. — 8. An. Ae. Rail. — 9. Lénifiante. — 10. Esus. Rites.

PROBLEME N° 30

Horizontalement. — I. Enjeu des législatives. — II. Déesse marine. Note inversée. — III. Le Gouvernement peut l'être. — IV. Issue des sondages. — V. Entraîner l'auditoire derrière soi par un discours musclé. — VI. Planches. Note. — VII. Habitantes d'un pays aux nombreux S. — VIII. Roues à george. Possédés. — IX. D'une grande compétence. Personnel. — X. Possessif. Aucun candidat n'aime qu'on vienne chasser sur les siennes.

Verticalement. — 1. Là où ils existent, les syndicats ne servent pas à grand-chose. — 2. Direction de Reims, pour des Parisiens. Demie grand-mère. — 3. Tels les bals du 14 juillet. — 4. Programme commun au chasseur et au candidat. — 5. Ennuyait ses adversaires politiques. — 6. Variable selon l'orateur. Se fait en justice. — 7. Bien que couronnes de Barons, on ne l'a jamais vu sur la tête de Guichard. — 8. Le Programme socialiste en a beaucoup de bonnes. Personnel. — 9. Ce qui arrive quand on veut asservir le peuple. — 10. Alimentes (subjonctif).

Rat-le-bol

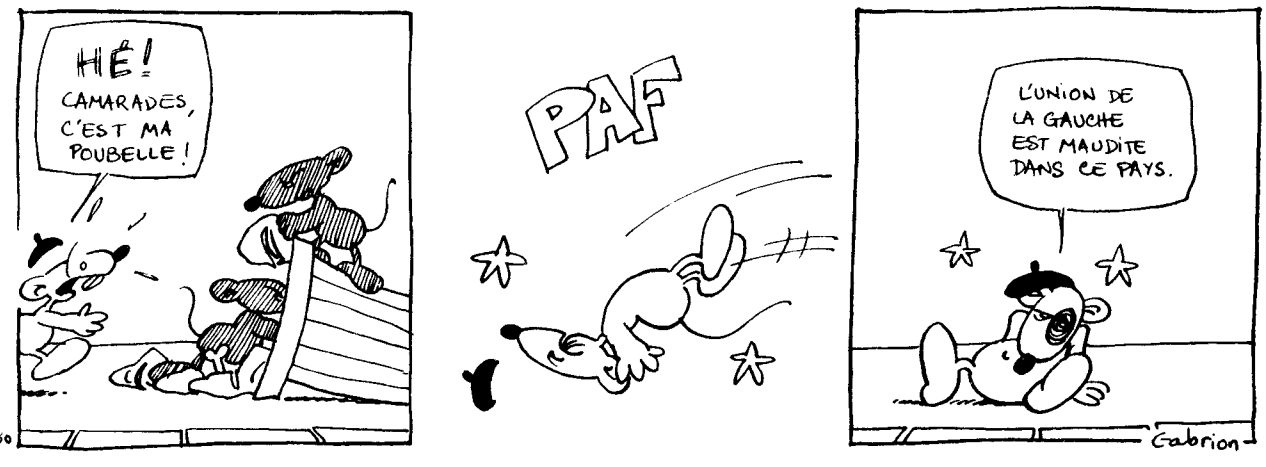

Pierre Joxe: voici le budget de la campagne

François Mitterrand, dès le début de sa campagne, s'était engagé à donner régulièrement des informations sur le coût des frais engagés. Pierre Joxe, trésorier national du PS, a donné, mercredi 1er avril, au cours du point de presse quotidien, une première évaluation des dépenses et des recettes qui seront faites durant ces quelques mois. Coût estimé : 18,95 millions de francs.

PIERRE JOXE a d'abord précisé que les chiffres du budget qu'il présentait constituait une évaluation globale, mais non exhaustive, car aux dépenses engagées sur le plan national il faut ajouter *« celles engagées directement — et sur leurs propres fonds — par les sections et les fédérations départementales du PS pour des opérations multiples de propagande »*. Elles sont difficiles à chiffrer en raison *« de la complète autonomie financière des structures décentralisées du Parti »*.

Pierre Joxe a expliqué ensuite que ce budget, fixé initialement à 15 millions de francs, allait sans doute être dépassé et porté à 18,95 millions dans la mesure où des recettes supplémentaires permettront ce relèvement.

Les plus grandes dépenses envisagées pour la campagne de François Mitterrand concernent les frais d'impression d'affiches, de tracts et de brochures, l'achat ou la location de divers matériels de propagande ainsi que les manifestations. *« L'enveloppe de ces frais pourrait être fixée à 8,6 millions de francs au lieu des 6,7 millions de francs prévus initialement. »*

La location des espaces publicitaires passe, elle, de 5 à 6 millions de francs. Il a ajouté que l'accroissement des dépenses nationales de son parti, consécutif à la campagne (personnel, matériels, télécommunications, postes et transports) pourrait atteindre la somme de 4,35 millions de francs.

Dans un second temps, il a abordé la question des recettes, en précisant que la première souscription nationale, qui a déjà rapporté plus de 6 millions de francs, pourrait atteindre la somme de 9 millions.

Une seconde souscription lancée, par lettres, en direction des surcotisants du PS — c'est-à-dire des adhérents qui déclarent un revenu supérieur à 6 000 francs par mois — devrait apporter 1 million de francs supplémentaires.

Les chèques reçus directement au Parti socialiste alimentent les recettes nécessaires à la campagne. L'objectif est de recueillir 750 000 francs ; ainsi que les cotisations supplémentaires versées par tous les parlementaires socialistes de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Parlement européen pendant six mois, ce qui représente 1 million de francs. Il a rappelé que la trésorerie du PS disposait également de 3 millions de francs de réserves réalisées sur le budget ordinaire du parti.

Enfin, pour compléter ce budget, une souscription va être lancée auprès des quelque 100 000 *« sympathisants ou présumés tels »* ; son objectif est de 2,6 millions de francs.

Pierre Joxe a terminé son exposé clair et concis en insistant sur le fait que *« la campagne présidentielle ne doit pas endetter le parti, elle doit s'équilibrer »*. *« Car,* a-t-il ajouté, *au lendemain de l'élection présidentielle, nous engagerons la campagne des législatives et nous n'aurons plus alors de réserves budgétaires. »*

• **Georges Marchais** a affirmé mardi soir à Rouen qu'il était *« décidé à tout faire pour battre Giscard d'Estaing »*.

POINTS FORTS

Il faut le redire : l'emploi d'abord

CONFRONTE à la marée noire du chômage, le candidat sortant se devait de présenter à l'opinion des mesures en faveur de l'emploi. Il l'a fait cette semaine ; à sa manière froide et détachée, comme s'il s'agissait d'un phénomène banal, qui lui serait extérieur. Quant à ses arguments de fond, ils s'apparentent plus au marketing politique qu'à la définition de grands choix pour l'avenir.

La logique du système

Pour le candidat sortant, il s'agit de gérer le chômage — dont, au fond, tout montre qu'il s'en accommode — et non de créer véritablement des emplois.

Pas une seule fois M. Giscard d'Estaing n'a parlé de politique industrielle. Il n'appréhende la réalité de l'entreprise qu'au travers de sa comptabilité, et sa vision économique s'arrête au souci de productivité.

Cela, nous le savions, car c'est la logique du système libéral. Elle conduit à laisser mourir les secteurs en crise, à dilapider le patrimoine industriel, à mutiler nos capacités de production.

L'autre politique

Il faut s'engager dans des actions résolument nouvelles. L'« autre politique » que propose François Mitterrand s'attaque d'abord au chômage. Certes, nous ne disposons pas de recettes miracles, car nous devrons travailler sur un bilan extrêmement négatif. Le démantèlement industriel du pays est trop avancé pour que nous puissions prétendre rétablir immédiatement le plein emploi. Aussi les



(Photo Pascal Lebrun)

mesures pour l'emploi du combat socialiste vont-elles comporter trois volets.

Tout d'abord, il faut, de manière urgente, redonner l'espoir à certaines catégories, aux jeunes en particulier. La création de deux cent dix mille emplois publics prend là tout son sens. Elle correspond à un besoin du service public pour assurer des tâches de toute première nécessité. Qui peut nier que l'on a besoin d'infirmières, d'instituteurs, de postiers, pour compenser des insuffisances criantes ?

Et, comme l'a excellemment démontré François Mitterrand dans l'émission « le Grand Débat », le montant présenté par les socialistes correspond à la réalité des emplois que nous voulons créer, c'est-à-dire des débuts de carrière, et non des milieux ou des fins de carrière. Aù-delà des mesures de sauvegarde, il faut redonner à notre économie les moyens de créer des emplois. Dans l'immédiat, en relançant la croissance, en ranimant l'investissement et en reconquérant le marché intérieur.

Le second axe, c'est celui des rapports avec le tiers monde. A l'avenir, une partie croissante de notre activité sera consacrée à produire des biens pour les pays en voie de développement. Pour une longue période encore, le tiers monde ne sera pas en mesure de produire pour satisfaire ses besoins. Aussi croyons-nous que l'une des grandes ambitions du prochain septennat sera que la France contribue à mieux organiser les échanges internationaux dans un souci de respect mutuel et de solidarité. Autant de thèmes fondamentaux pour l'avenir, qui restent ignorés par la droite et que les socialistes et François Mitterrand développent tout au cours de cette campagne.

Car le problème de l'emploi est bien la priorité des priorités ; le chômage n'est pas simplement une donnée économique, mais un problème de société qui touche à la dignité et à la liberté de chacun. Seuls le Parti socialiste et son candidat sont en mesure de porter remède à ce drame national.

Les Français ne seront pas dupes des exercices brillants du candidat sortant, qui habille les faits plutôt que de vouloir changer les réalités en s'attaquant aux causes véritables du chômage.

par Pierre MAUROY

Porte-parole

de François Mitterrand

De gauche... ...à droite

Démagogue

Valéry Giscard d'Estaing a prononcé deux discours mercredi soir, l'un dans le hall omnisports de Pontoise et l'autre sous un chapiteau à Meudon, où une tribune contenant deux cent cinquante personnes s'est écroulée avant l'arrivée du président, faisant treize blessés. Cet incident a été l'occasion pour le président-candidat d'étayer la démagogie de son propos en promettant que Anne-Aymone prendrait des nouvelles de chaque blessé.

Le bon roi Valéry et son épouse avait d'ailleurs pris place, à ces deux meetings, dans deux fauteuils dont la pompe contrastait avec celle des maires ou députés qui les recevaient. Mais il s'agit sans doute là d'une obligation de protocole.

Le candidat-président a développé les thèmes habituels de sa campagne, qui sont les mêmes qu'en 1974.

Ce sont les mêmes promesses, mais cette fois les Français savent bien qu'il ne les a pas tenues.



La reine prendra des nouvelles de chaque blessé.

Le 10 avril : liste officielle des candidat

Le Conseil constitutionnel, chargé d'enregistrer et de vérifier les parrainages de chaque candidat à l'élection présidentielle, maintiendra le « suspense » sur le nombre jusqu'au 10 avril.

C'est en effet à cette date qu'il rendra publique la liste officielle des candidats, ceux qui auront obtenu les 500 signatures.

Jusque-là, le Conseil constitutionnel ne donnera aucune indication sur le nombre et la destination des parrainages qu'il reçoit. La position du Conseil a été clairement définie dans une lettre que son président, Roger Frey, a adressée à Brice Lalonde, candidat écologiste.

Le nom des élus qui auront parrainé les candidat sera publié au *Journal officiel* entre le 10 et le 18 avril, dans la limite des 500 signatures requises pour chacun. Lorsqu'un candidat aura obtenu plus de 500 parrainages, les 500 signatures nécessaires seront tirées au sort et seront seules publiées.

Chirac veut lancer « un grand emprunt de défense nationale »

Interrogé par l'AFP, Jacques Chirac a donné ses options en matière de défense nationale. Il dénonce une « *dérive* » de la stratégie française qui remet en cause, à terme, *« notre stratégie nucléaire »*.

Il préconise *« un grand emprunt de défense nationale »*. Il accuse la politique actuelle de *« démolir »* l'armée de terre, tandis que la marine connaît une situation catastrophique.

J.-C. Delarue : « Votez utile »

Jean-Claude Delarue, candidat écologiste, rival de Brice Lalonde, a indiqué à Cherbourg qu'il n'a rassemblé que 200 signatures. En conséquence, il a appelé à voter « efficace » dès le premier tour, c'est-à-dire soit pour François Mitterrand, soit pour Giscard d'Estaing.

Il a précisé que la candidature Lalonde-CDS n'a rien à voir avec le mouvement écologiste, qui de ce fait n'est plus représenté. Les écologistes devront donc se déterminer au second tour en fonction des réponses apportées par chaque candidat.

• **Huguette Bouchardeau**, qui vient d'obtenir ses 500 signatures, a proposé une représentation égale des hommes et des femmes dans toutes les instances politiques, ainsi que la création dans chaque entreprise d'une commission composée a égalité d'homme et de femmes chargés de contrôler l'égalité des salaires et des grilles de qualification, et les discriminations à l'embauche.

UN ENTRETIEN AVEC GERARD GAUME *

Pour une présence syndicale dans le débat présidentiel

*** Gérard Gaumé, secrétaire de la CGT, seul socialiste du bureau, souligne tout d'abord *« la place et le rôle de la seule CGT dans le développement du mouvement revendicatif, qui met le consensus en échec et empêche le pouvoir et le patronat de mettre en œuvre aussi loin qu'ils le veulent leur politique de super-austérité et de classe »*. Il est aussi très clair sur *« l'absence croissante de la CFDT du terrain des luttes. Les propos virulents d'Edmond Maire cherchent à masquer cette absence et préparent sans doute de nouveaux abandons »*. En revanche, Gérard Gaumé s'interroge sur l'engagement de la CGT dans le débat électoral.**

— Comment, selon vous, une centrale syndicale doit aborder les problèmes de changement de société ?

— Depuis sa création, la CGT lutte pour le changement. Elle a toujours considéré que la bataille revendicative était partie intégrante de la bataille pour le changement, en même temps qu'elle s'articulait étroitement à elle. A l'approche de l'élection présidentielle, cette question prend une acuité particulière. La CGT, principale organisation des salariés de notre pays, ne pouvait pas être absente de ce combat.

Elle a arrêté sa position au dernier CCN qui pour l'essentiel consiste à réaffirmer le programme d'action adopté à son dernier congrès.

Sur le fond, cette position est juste. Tout au plus peut-on discuter de la formulation et de l'équilibre du document adopté. Mais, une fois un document adopté il reste à l'appliquer, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes.

— Certains contestent la méthode d'adoption du comité confédéral national.

— Le document a été voté régulièrement par l'instance habilitée. Mais, là, je fais mon autocritique ; je pense qu'on aurait gagné à ouvrir plus largement le débat dans nos organisations, chez la masse des syndiqués, sur la base de la démarche du XLe congrès. La position adoptée ne pouvait qu'y gagner en richesse et en compréhension.

— On a beaucoup insisté sur les ressemblances et sur les différences du document de la CGT avec les programmes politiques...

— Le programme de la CGT est ce qu'il est ! Les ressemblances et les différences ne sauraient donc nous gêner, mais ce n'est pas à nous de les exprimer. Notre rôle d'organisation syndicale consiste à rappeler aux travailleurs ce que pour la CGT changer veut dire. Au-delà, leur choix relève de leur seule responsabilité.

Il n'est pas juste de se lancer dans une démarche de comparaison et de passage au crible des programmes des candidats. Cette attitude ne peut qu'aboutir à nous transformer en arbitre et à nous substituer aux partis et aux travailleurs. Ce qui n'interdit pas d'intervenir à un moment donné sur tel ou tel point s'il a un rapport direct avec les luttes en cours, comme l'a fait normalement notre fédération de la métallurgie sur le plan automobile présenté par le PS quelques jours avant notre grande journée d'action du 27 février. Par contre, j'exprime mon désaccord lorsqu'une de nos organisations affirme, même si les règles de la démocratie syndicale le permettent, qu'il n'y aurait pas de crise dans son secteur si le programme du candidat communiste à l'élection présidentielle était pris en compte.

— Cela ne s'appelle pas une prise de position partisane ?

— Je constate que des flèches sont décochées contre le PS. Je trouve par exemple que les articles de *la Vie ouvrière*, rappelant un certain nombre de faits de l'histoire de notre pays, ont un caractère schématique et sélectif et tendent à accréditer l'idée qu'il faut se méfier de tout ce qui porte l'étiquette socialiste. Des accusations méritant développement sont lancées contre le PS ou ses propositions. Simultanément, il y a des insistances sur les convergences avec le PCF, et certaines déclarations ressemblent à des appels au bon choix. Il y a là un glissement qui déborde l'axe syndical défini par le CCN.

— Un syndicaliste a-t-il donc le droit d'appeler à voter pour tel ou tel candidat ?

— La liberté est totale, à condition qu'on ne fasse pas mention de son appartenance syndicale, ce qui s'est encore produit. Pour ma part, je fais partie du comité national de soutien à François Mitterrand. Mais je me refuse à tout regroupement de syndicalistes, donc sur une base politique, pour ce type d'appel.

— Dans le même ordre d'idées, l'appel d'un dirigeant syndical en faveur de ministres communistes vous paraît-il justifié ?

— La question me paraît tronquée. C'est pour un gouvernement d'union de la gauche que se prononce le programme de la CGT. Et ce doit être sur la base d'un programme qui, actuellement, n'existe pas. Elle suppose l'élection préalable d'un président de gauche au second tour, sur lequel la CGT ne se prononcera qu'après le premier tour.

— Selon vous, quelle devrait être cette attitude ?

— Je suis respectueux des décisions qui seront prises par la commission exécutive de la CGT. Cela ne m'empêche pas d'avoir moi-même mon opinion. Je suis absolument convaincu que les travailleurs, dans leur totalité, attendent de la CGT qu'elle pèse de tout son poids pour donner le maximum de force et le contenu de classe le plus avancé possible dans le rassemblement populaire dont sera porteur le candidat de la gauche après le premier tour.

Cela fait partie de notre action permanente pour créer les meilleures conditions du changement, quelle que soit la période, pendant et après l'échéance présidentielle, qui dépendra avant tout de l'intervention et de l'action des travailleurs.

Propos recueillis par Jérôme BOUVIER

FRANÇOIS MITTERRAND EN CORSE, VENDREDI 3 AVRIL

Les Corses gênent les multinationales

La Corse vivait cachée, pauvre, mais finalement encore heureuse... Il n'y a que peu de temps qu'elle a été « découverte ». A peine une quinzaine d'années. Chacun connaissait évidemment l'île de Beauté, avec Napoléon, Tino Rossi, et ses histoires à défaut de son histoire... Mais tout cela n'intéressait guère Paris, le Paris des multinationales et des puissances d'argent.

OR voici qu'on a découvert le *« pétrole bleu »* du tourisme, celui qui est fait de ciel, de soleil, de mer et de paysages sauvages. *« Il peut rapporter des milliards,* a-t-on estimé, *à condition de l'exploiter à une échelle industrielle. Pour cela il faut des investissements énormes et la perspective d'une rentabilité qui ne soit pas compromise par une main-d'œuvre coûteuse. »* Ainsi s'exprime Antoine Sanguinetti, délégué des Corses à Paris.

Ces nouveaux territoires ont en effet, fort malheureusement, leurs Indiens : les Corses, et les Corses gênent. Leur présence ne facilite pas la réalisation des *« super-Baléares »* à aménager tout au long des mille kilomètres de côte. D'où la mise en œuvre d'un plan pour éloigner les habitants trop encombrants.

« Jusque-là, on ne s'était guère préoccupé de leur fournir du travail, mais au moins on les avait laissés vivre. Maintenant on pratique le « génocide par substitution », qui consiste à remplacer une population indésirable par une autre. Avec des étrangers, on peut « exploiter » comme on veut, sans craindre les réactions syndicales et sans soucis électoraux, puisqu'ils ne votent pas », affirme encore Antoine Sanguinetti.

En quinze ans, la population étrangère a augmenté de 400 %, tandis que près de 50 000 jeunes sont partis vivre ailleurs. Et, contrairement à ce qu'affirme une facile propagande destinée à détourner l'attention, il n'y a pas de problème des pieds-noirs.

Par contre, ce sont certains gros colons qui sont en cause, ceux qui ont droit à des prêts de 8 à 10 millions (alors que les pieds-noirs n'avaient droit qu'à 230 000 francs...), et cela pour du négoce de vins plus ou moins corses.

Ces colons emploient massivement des Marocains sur contrat de travail court. Au bout de quelques mois, on renvoie chez eux ces ouvriers dociles, de façon à renouveler sans cesse le personnel, qui n'a ainsi pas le temps de s'organiser.

L'hôtellerie n'appartient d'ailleurs pratiquement plus aux Corses, qui ne gèrent que 6 000 lits alors que les étrangers règnent sur un ensemble de près de 70 000 lits.

Le plan gouvernemental de 1971 prévoyait qu'en 1985 la Corse accueillerait annuellement 5 millions de touristes. Pour « accueillir » un pareil flot humain, on compte sur une population locale de 500 000 personnes. Or, dans les années 70, il n'y avait plus que 220 000 Corses dans l'île. Pour arriver au chiffre souhaité, il faut donc bien une volonté de favoriser un énorme apport d'étrangers, à moins de rapatrier la moitié de la diaspora...

Sur ce combat des Corses dépossédés de leur île se sont greffés trois mouvements qui cherchent à relever le défi.

1. — Celui des autonomistes qui sont contre l'indépendance et contre la violence, qui veulent qu'une assemblée corse puisse déterminer le développement souhaitable en maintenant un équilibre humain.
2. — Celui des indépendantistes, très minoritaires, mais souvent poussés par la passion et le désespoir à des actes de violence.
3. — Celui des socialistes, qui s'efforcent de s'attaquer aux vrais problèmes et de proposer un statut plus conforme aux aspirations légitimes de la population, dans le cadre d'une sérieuse régionalisation.

Le jeu du gouvernement est de faire l'amalgame afin que la condamnation par l'opinion soit globale et sans nuance.

Les socialistes condamnent la solution des plasticages, mais ne peut-on comprendre une certaine révolte ? Une centaine de Corses sont en prison. En cinq ans, il a été distribué 400 années d'emprisonnement. Ces prisonniers ont surtout eu le tort de ne pas se trouver du bon côté, celui, par exemple, de ce Bertolini, qui, devant les juges d'Ajaccio, avouait quarante-sept plasticages... et cependant se trouve toujours en liberté.

Philippe LERAY

Elections truquées

« ON compte en Corse 50 000 actifs, 90 000 retraités et 40 000 propriétaires de résidence secondaire pouvant voter sur place. Ce qui fait environ 180 000 personnes. Alors, comment peut-on trouver 204 000 inscrits aux élections ? D'où sortent ces 20 000 électeurs supplémentaires ? Des masses de procurations en provenance de métropoles ? Ne voit-on pas arriver, d'un même village de France, des centaines de procurations signées d'un même commissaire ? A l'Ile-Rousse, ne trouve-t-on pas des électeurs domiciliés route du port, où n'existe aucun immeuble ? Il serait facile d'y voir clair en révisant les listes électorales, mais le gouvernement s'y oppose...

Spécial P.S.

Réunions publiques

• **Jeudi 2 avril.** Jacques Delors dans le XIVe sur le thème : « Socialisme et Entreprises ».

• **Vendredi 3 avril.** Pierre Joxe à Châtenoy-le-Royal ; Laurent Fabius à Chambéry, puis à Annecy ; Lionel Jospin à Marseille, puis à Aix-en-Provence ; Claude Estier à L'Aigle ; Alain Savary à Saint-Girons ; Claude Germon à Sète (18 heures), puis à Castelnau-le-Lez (21 heures) ; Véronique Neiertz à Vernon ; Anne Tregouët à Epinal ; Michel Coffineau à Belfort ; Marcel Debarge en Corse ; André Laignel à Cluis, puis à Neuvy-Saint-Sépulcre ; Edwige Avice à la SEDES, avec les sections d'entreprise, en compagnie d'Antoine Sanguinetti ; François Mitterrand à Bastia (12 heures), puis à Ajaccio (20 h 30).

• **Samedi 4 avril.** Lionel Jospin à Manosque ; Pierre Mauroy à Pau, puis à Bayonne ; Pierre Joxe à Beaurepaire-en-Bresse ; Jean Poperen à Riom ; Véronique Neiertz à Perpignan ; Louis Mermaz à Haut-Grésivaudan ; Michel Coffineau et Janine Parent à Saint-Etienne ; Claude Estier à Andrésy ; André Laignel à Levroux ; Claude Germon aux journées de l'entreprise dans l'Hérault ; Michel Rocard à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), Edwige Avice à La Rochelle, puis à Saintes et Royan ; François Mitterrand à Avignon ; Louis Mermaz à Domène dans l'Isère (20 h 30).

• **Dimanche 5 avril.** Alain Bombard à Chambéry ; Marcel Debarge à Schilttigheim ; Claude Estier à Montmorency ; Pierre Mauroy à Montpellier.

Débats et colloques

• **Vendredi 3 avril.** Antoine Sanguinetti, sur le thème « Les libertés », de 18 h 30 à 21 h 30 (70, rue François-Ier, 75004 Paris).

Annonce

• **Dimanche 5 avril.** François Mitterrand sera l'invité du Club de la presse d'Europe 1 à 19 heures.

EXCLUSIF

Pierre Dreyfus, vingt ans PDG de la régie Renault,

explique comment il envisage les 35 heures

Faire travailler plus les machines pour embaucher

Arrivé à ce stade de la campagne électorale où il apparait que le thème essentiel développé par François Mitterrand et ses concurrents, est celui de l'emploi, c'est à dire le chômage et les fameuses trente-cinq heures, si controversées par la droite, il nous a paru intéressant d'avoir sur ces choix majeurs l'opinion de Pierre Dreyfus, l'ancien PDG de la régie Renault de 1955 à 1975.

— Vos initiatives en matière de politique sociale ayant contribué pour une part à certains succès de la Régie, quelle analyse faites-vous de l'emploi, compte tenu de la crise et de la croissance presque nulle ?

— François Mitterrand a eu raison de faire de l'emploi le thème principal de sa campagne. La question centrale c'est le chômage. Mais personne ne sait combien de temps va durer cette très grave crise qui est nationale et internationale.

Cela pose donc une question de société, quelque opinion que l'on en ait. D'autant que la proportion de jeunes est importante.



(Photo Apis)

Même s'ils restent calmes, ce n'est pas acceptable, parce que, quoique, l'on en dise, ils vont être en dehors de la vie sociale, complètement déracinés. Ce que nous savons c'est que la crise est multiple : prix du pétrole, ajustement du prix des matières premières dont la conséquence est le désordre monétaire international qui à son tour entraîne le désordre sur la production. Cette crise n'est donc pas maîtrisable par un seul pays.

En même temps est en cours une révolution technologique importante (informatique, robotique). Elle évoque des changements de l'existence et de la vie économique et le rythme auquel ces mutations se font dans le monde et en France a un impact considérable. Or le monde économique est un monde d'équilibres instables, tout le temps en train de se rompre et de se transformer. Alors un autre phénomène important c'est la mondialisation de l'économie : il ne sert à rien de parler hexagonal.

— En période de crise la tentation du protectionnisme est grande. Que pensez-vous des mesures de limitation des importations de véhicules japonais ?

— A ceux qui veulent fermer les frontières, je répondrai toujours que cela se traduira à terme par des suppressions d'emplois. En revanche, à l'égard des Japonais, il faut se protéger, en tut cas temporairement, puisqu'il n'y a pas réciprocité. Un exemple : Renault ne peut se battre avec les Etats-Unis et le Japon que s'il a une certaine taille et qu'il est installé sur les marchés américains du Nord et du Sud Donc avoir une organisation internationale est nécessaire. Cela veut dire aussi bien des investissements commerciaux en Europe que des créations d'usines d'assemblage, comme au Mexique, pour produire une partie de la production sur place.

— Justement les syndicats dénoncent souvent ces pratiques qui assimilent de plus en plus la société nationale à une multinationale puisque certains pays en voie de développement obligent les constructeurs à réexporter une partie de la production.

— Cela est normal. Mais cela doit aller de pair avec l'équilibre de l'emploi en France. Et la CGT sait bien que les pays de l'Est ont de semblables pratiques.

— L'introduction massive des machines remplaçant l'homme ne risque-t-elle pas de favoriser au contraire le chômage ? Comment éviter de recommencer les « erreurs du taylorisme », dénoncées par Edmond Maire ?

— Il serait étonnant qu'en période d'intenses mutations, ne se trouvent pas à nouveau posées les questions de conditions et de durée de travail. On le voit bien dans l'automobile : la robotique et l'électronique vont diminuer les effectifs et demander des qualifications complètement différentes aux ingénieurs mais aussi à tous les autres travailleurs.

Cette mutation ne concerne pas seulement des industries complètement nouvelles mais a aussi transformé des produits anciens, qui peuvent être modifiés. D'une façon beaucoup plus capitale la fabrication et les moyens traditionnels de produire seront complètement changés. Malheureusement on ne peut pas calculer à l'avance une révolution technique. Mais, en aucun cas, on ne peut la refuser.

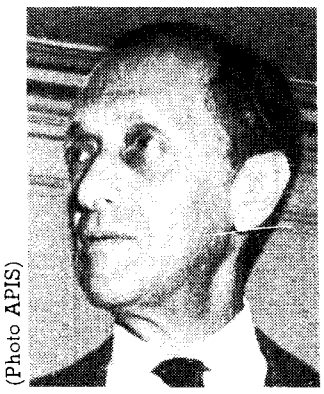

(Photo APIS)

Dans le secteur de l'automobile, j'ajoute que ce sont les gains de productivité qui ont permis d'abaisser les prix et de produire massivement.

— Pensez-vous que la réduction du temps de travail soit alors une des solutions au chômage, sans mettre en péril les entreprises ?

— Je pense que l'abaissement de la durée du travail est une des méthodes retenues, qu'elle doit être faite dans des conditions qui préservent la capacité concurrentielle des industries françaises car il est impossible dans l'état actuel de la compétition internationale d'alourdir les prix de revient français. Elle doit être faite à certaines conditions.

Ce que François Mitterrand peut faire s'il est élu, et sans attendre même les élections législatives, c'est d'engager tout de suite des négociations au niveau européen et les étendre à d'autres pays.

Il faut que la mesure ne soit ni brutale ni uniforme, mais après des négociations engagées secteur par secteur selon le niveau des équipements et la taille de l'entreprise avec les partenaires sociaux, au cas par cas, ce sont eux qui inventeront et détermineront ce qu'il est possible de faire sans sortir de l'exigence des prix raisonnables.

Il faut aussi retrouver une compensation en faisant tourner les équipements plus longtemps pour produire davantage ce qui permettra de créer des emplois et d'étaler le surcroût (cinquième équipe par exemple). Cela pour un meilleur amortissement des équipements. Il faut le faire pour commencer dans les industries qui peuvent tenir le choc. Cela n'est pas envisageable de la même manière dans les industries non répétitives.

L'utilisation plus longue des équipements c'est une chose capitale. Autour de la table, les uns et les autres peuvent avoir des idées et je peux vous dire que des syndicalistes que je continue de rencontrer sont prêts d'accepter ces propositions.

— Pensez-vous que l'Etat doive aider les entreprises qui réduiraient leur durée de travail à passer le seuil critique ?

— Vous savez, l'Etat aura déjà beaucoup à faire. Et la meilleure manière d'aider les entreprises, ce sera de passer des contrats sur la recherche et le développement avec des objectifs. Et il y a le Plan qui est un bon outil, car il faudra choisir, on ne pourra pas tout faire. Je suis convaincu qu'il y a quantité d'industries où cela est faisable parce qu'elles ont des réserves de productivité. A mon avis, les Français ne sont inférieurs aux Allemands ou aux Japonais que parce qu'ils sont faibles dans l'organisation bancaire et commerciale. En France, c'est l'appareil de distribution qui est mauvais. Prenez l'exemple des appareils électro-ménagers.

La production c'est important, mais le commerce tout autant. Quand les Japonais prennent des décisions industrielles, ils



(Photo Keystone)

y associent les fonctionnaires du MITI (ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur), les commerçants, les industriels et les banquiers. On me rétorquera que l'on tombe ainsi directement sous la coupe des banques. Eh bien, mettons-les sous la coupe du Plan ! Enfin, la réduction du temps de travail doit s'accompagner d'une nécessaire diversification. Nous l'avions commencée à la Régie. C'est pour cette raison que nous avons racheté Berliet, car nous savions que, malgré plusieurs années qui resteraient déficitaires, cela nous permettrait de conquérir le marché du poids lourd, au niveau national. Ainsi l'effort de l'Etat, et donc des contribuables, prend tout son sens.

Et ils y trouvent leur compte.

Dominique FERBOS

121 cégétistes angevins appellent à l'unité

EMBOITANT le pas aux 200 cégétistes de Marseille, 121 syndiqués de la centrale de Georges Séguy, représentant quatorze entreprises angevines, reprennent sans en changer un mot la pétition « Cinq propositions pour que Giscard soit battu ». Ils rappellent que, déjà, une centaine de syndicalistes du Var ainsi que des responsables du Havre, de Dreux, d'Ille-et-Vilaine se sont engagés sur cette position.

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue le 30 mars, à Angers, les cégétistes dissidents ont notamment déclaré : « *Une défaite de Giscard en mai 1981 nous mettrait, nous syndicalistes, et avec nous tous les travailleurs, en bien meilleure position pour nos luttes. Notre confédération doit faire toute ce qui est en son pouvoir pour que Giscard soit battu au soir du second tour ; cela implique qu'elle se batte pour l'unité des deux partis ouvriers les plus importants, pour qu'ils aillent ensemble au gouvernement.* »

BREF

PRESSE

• **Augmentation du prix** des quotidiens régionaux. Depuis mercredi 1er avril, *Centre Presse, la Montagne, le Populaire du Centre* et *le Berry républicain* ont porté leur prix de vente de 2 F à 2,20 F. *L'Echo du Centre* et *la Marseillaise du Berry,* de 1,80 F à 2 F.

• **Election du bureau du comité d'entreprise du** *Figaro*. L'Inspection du travail a jugé que la procédure engagée devant le tribunal d'instance de Paris par Bernard Petit-Jean, journaliste, pour demander la reconnaissance du fait que l'AGPI (agence du groupe Hersant) et *le Figaro* forment une même entité économique, n'était pas suspensive des travaux du comité d'entreprise. Les membres du bureau du CE ont donc été élus mardi 31 mars, la CGT, la CFDT. la CGC et les indépendants ayant chacun un siège.

• **La cour d'appel de Paris** vient de confirmer l'interdiction faite à la société Europrom et Louis Delmas d'utiliser les titres *Art Press* et *Art Press International,* qui demeurent propriété de Catherine Millet, fondatrice et rédactrice en chef de la revue.

• **La direction de l'entreprise** Tesa-Beiersdorf de Givet, spécialisée dans la fabrication d'adhésifs, vient d'informer le comité d'établissement de son intention de procéder à 43 licenciements

• **Plus de la moitié** des 500 salariés des abattoirs Bigard de Quimperlé (Finistère) ont fait grève, mardi 31 mars, à la suite d'un litige avec la direction sur la pause casse-croûte.

• **Les internes des hôpitaux de Marseille** ont entamé, mercredi 1er avril, une grève totale des soins de quarante-huit heures, renouvelable. Ils demandent à l'Assistance publique de Marseille de revoir leurs rémunérations ainsi que leur statut de médecin hospitalier.

• **Deux entreprises de chaussures** de la Gironde vont licencier au total 220 salariés. L'entreprise Baudou, aux Eglisottes, (bottes en caoutchouc et chaussures de sécurité — 483 salariés), en difficultés financières, licencie 124 personnes. D'autre part, la société Simflex, de Labrède (semelles en plastique et caoutchouc), mise en règlement judiciaire en juillet dernier, licencie 96 personnes.

SNCF : trafic marchandises amélioré

LE trafic marchandises de la SNCF, qui représente 55 % des activités de la société nationale, a été en 1980 de 1,7 % inférieur à celui de 1979 à cause d'un très mauvais dernier trimestre, mais la direction de la SNCF reste optimiste, comptant sur la modernisation de ses infrastructures.

« *Nous allons perfectionner encore nos techniques et donc notre productivité, renforcer notre action commerciale et explorer de nouvelles possibilités de trafic* » a expliqué Jean-Luc Flinois, directeur commercial marchandises de la SNCF, à l'occasion d'une visite organisée pour la presse à la gare de triage modernisée de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) et à la gare ferroute de Pompadour (système amélioré de manutention horizontale et verticale pour les conteneurs et semi-remorques). Ce trafic rail-route (3 % du trafic total marchandises) se développe régulièrement, parce que plus économe en énergie, plus rapide et plus sûr que la route.

Les accords de Bruxelles ne satisfont pas les agriculteurs

Coûts élevés et coups bas

AU terme d'un marathon qui n'a duré que trente-huit heures, les ministres de l'Agriculture des dix pays de la CEE ont décidé à Bruxelles d'augmenter de 9,5 % en moyenne les prix garantis européens pour la campagne 1981-1982.

Il est vrai que les négociations ont été grandement facilitées par les récents réajustements des parités, au sein du Système monétaire européen, consécutifs à la dévaluation de la lire de 6 %, le 22 mars dernier. Ces réaménagements monétaires ont en effet permis aux agriculteurs italiens, français, danois, irlandais et grecs de bénéficier de hausses de leurs prix plus élevées que celles décidées par les Dix. Pour la France, la marge supplémentaire est de 2,8 %, ce qui porte la hausse des prix à 12,3 %.

Les montants compensatoires monétaires (MCM), qui jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation, ont été réduits pour la RFA. Ils passent de 8,8 % à 3,2 %. Par contre, la Grande-Bretagne a obtenu que ses MCM ne soient pas réduits cette année. Ils ont simplement diminué de 14,1 % à 12,1 % à cause des ajustements monétaires.

La taxe générale sur la production laitière a été augmentée de 0,5 %, passant ainsi à 2,5 %. Mais les ministres ont rejeté pratiquement toutes les mesures proposées par la commission pour lutter contre les excédents et réformer ainsi l'« Europe verte » (supertaxe laitière, extension de la coresponsabilité aux céréales, aux oléagineux et aux produits méditerranéens).

Si Pierre Méhaignerie, ministre français de l'Agriculture, s'estime satisfait, les organisations syndicales se déclarent déçues par l'accord de Bruxelles. « *L'augmentation enregistrée est encore insuffisante par rapport aux objectifs que s'étaient fixés les agriculteurs,* devait déclarer François Guillaume, président de la FNSEA. *L'action syndicale,* a-t-il ajouté, *doit s'orienter de façon à obtenir des pouvoirs publics que, aucun cas, l'évolution des coûts de production ne dépasse l'augmentation des prix.* » Malgré quelques points positifs dans l'accord des Dix, Michel Fau, président du Centre national des jeunes agriculteurs, considère que, si cette année les charges augmentent au même rythme qu'en 1980, « *il faudra avoir recours à des aides nationales* ».

En marge des négociations de Bruxelles, de violents incidents ont opposé agriculteurs et policiers belges, qui ont dû charger à plusieurs reprises pour dégager l'entrée de l'immeuble Charlemagne où étaient réunis les ministres.

J.-P. G.

Les prix pour la campagne 1981-1982

— **Céréales** (prix de référence) : 5,5 %. Pour le blé tendre panifiable de qualité minimale, 8,8 %. Pour le blé tendre de qualité moyenne, le maïs et l'orge, prix d'intervention, 3,3 %. Pour le seigle, 4,1 %.

— **Lait** (prix indicatif) : 9 %.

— **Viande bovine** (prix d'intervention) : 10 % en deux étapes.

— **Viande porcine** (prix de base) : 11 %.

— **Sucre** (prix d'intervention) : 8,5 %.

— **Vin de table** (prix d'orientation) : 11 % (vin blanc, 8,5 %).

— **Fruits et légumes** (prix de base et d'achat) : 10 % en moyenne.

— **Huile d'olive** (prix d'intervention) : 9 %.

Smicardes un jour, smicardes toujours...

On n'échappe pas facilement aux bas salaires, révèle une enquête de l'INSEE

Si vous êtes une femme, payée au SMIC depuis vingt ans, dans une entreprise du textile, en dehors de la région parisienne, vous cumulez tous les handicaps pour ne jamais gagner autre chose que le minimum garanti.

TROIS ouvrières sur quatre, smicardes en 1970, le sont toujours cinq ans plus tard. C'est l'un des enseignements d'une enquête de l'INSEE, qui a suivi sur cette période les rémunérations d'apprentis, de smicards et de titulaires de petits salaires.

Les plus mal loties sont les femmes. Qu'elles soient apprenties payées au SMIC, ou qu'elles fassent partie du quart le moins payés des salariés, elles ont plus d'une chance sur deux de demeurer dans la catégorie des bas salaires.

En revanche, deux hommes sur trois parviennent à la quitter. Précisons que l'INSEE range dans les bas salaires ceux qui font partie du quart le moins payé de la population. Précisons encore que l'INSEE distingue trois zones de bas salaires, les très bas salaires, c'est-à-dire ceux payés en dessous du SMIC, comme les apprentis. Viennent ensuite les smicards, enfin les « titulaires d'un petit salaire », payés au-dessus du SMIC, mais qui appartiennent au quart le moins payé de la population salariée.

Ce sont les employés masculins percevant un « petit salaire » qui ont le plus de chances de quitter la « zone ». Ils sont huit sur dix à s'en sortir.

Pour les hommes comme pour les femmes, c'est du salaire voisin du SMIC dont on s'échappe le moins facilement.

L'âge accroît encore la difficulté. Trois femmes sur quatre, âgées de quarante ans, restent au SMIC.

Les chances ne sont pas les mêmes non plus, selon le secteur. Il vaut mieux choisir la mécanique que le textile et l'habillement.

Mais l'INSEE conclut: que l'on soit jeune ou vieux, homme ou femme, apprenti ou smicard, « *on n'échappe pas rapidement au bas salaire et à son environnement immédiat* ».

• Bas salaires, état transitoire ou permanent? *par Christian Baudelot. Economie et statistique, mars 1981.*



De la coupe aux lèvres

LE commentaire statistique relève de la discipline acrobatique. On croyait jusqu'à hier qu'un salarié sur deux gagnait au 1er avril moins de 3 330 francs par mois. On apprend aujourd'hui (*) que la barre doit être placée entre 3 600 et 3 700 francs. De quoi faire tourner les ailes de certains moulins.

Seulement, on ne mesure pas dans les deux cas la même chose. Le premier chiffre estime plutôt ce que perçoit en moyenne le salarié de l'entreprise qui l'emploie. Le second s'attache davantage à ce que lui verserait l'entreprise s'il avait travaillé un an à temps complet, avec un absentéisme nul, et pas de chômage partiel. Tout s'explique. Ou presque. Comme le souligne les experts de l'INSEE, on a beau multiplier les enquêtes et croiser les sources, on n'arrive jamais à la mesure précise d'un phénomène donné.

En revanche, ces enquêtes sont précieuses pour la mesure qu'elles donnent de certains comportements. Ainsi cette étude « patiente et systématique » menée sur 20 000 feuilles de paie, pour redresser l'éventail des rémunérations. On apprend ainsi que plus d'un salarié sur trois a connu en 1977 un arrêt de travail, qu'il s'agisse d'une maladie, d'une maternité, d'un arrêt pour convenance personnelle, d'une grève ou d'un accident du travail. Au total, ces arrêts ont représenté 4 % du temps normal de travail.

On retrouve alors, ici, une grande discrimination entre les salariés selon qu'ils travaillent dans le pétrole, la chimie, les assurances... ou le BTP et le commerce de détail. Dans le premier cas, 70 % des arrêts n'entraînent aucune réduction de salaire. La proportion s'inverse dans l'autre cas.

C. M.

(*) Economie et statistique, *mars 1981.*

De l'œcuménisme à la récupération

Incidents à la manifestation organisée à la suite du suicide d'une jeune chômeuse

Sète. — « *Pour mes obsèques, je demande que soit organisée une manifestation contre le chômage* », avait écrit à ses amis Anne-Monique Lehaire, cette jeune chômeuse qui s'est suicidée la semaine dernière à Sète (*Combat socialiste* du 1er avril). Ce testament pathétique permettait d'envisager un cortège unitaire et imposant, mardi 31 mars. Ce ne fut malheureusement pas le cas.

LAISSANT entendre que leur fille, psychologiquement fragile, avait été envoutée par une sorte de secte et en aurait subi les conséquences logiques, les parents d'Anne-Monique Lehaire demandaient, à l'issue de ses obsèques, lundi à Florac (Lozère), que l'on s'abstienne de faire de ce suicide une affaire publique. La manifestation que souhaitait Anne-Monique Lehaire était pourtant maintenue mardi en fin de soirée.

Une faible participation (500 personnes à peine) qu'une pluie fine et un vent tenace ne suffisent pas à expliquer. Du siège de l'ANPE de Sète jusqu'au centre-ville, en passant par le pont de la Civette, certains militants jocistes (voir *Combat socialiste* du 1er avril) n'hésitaient pas à affirmer qu'il y avait eu des pressions destinées à discréditer la thèse du suicide pour cause de chômage et à faire passer Anne-Monique pour une déséquilibrée. Peut-être la suspicion s'est-elle installée dans assez d'esprits pour influer sur le nombre des participants.

Quant aux craintes de récupération, elles ont malheureusement trouvé quelques justifications au cours de la manifestation. Bien que la JOC fût toute désignée pour organiser ce défilé sobre et silencieux, que la défunte et ses proches voulaient unitaire, œucuménique, la CGT a imposé sa présence tapageuse. Sa banderole n'a pas manqué d'étonner, et même de choquer beaucoup de jocistes, de cédétistes, d'anonymes et même plusieurs cégétistes, présents en nombre mais bien plus discrets.

La tension est montée à son comble quand, au pied de la plaque commémorative apposée place Aristide-Briand, dans le centre de la ville, le responsable CGT a pris la parole pour vanter de manière exclusive les mérites de combativité de son organisation. Le frère d'Anne-Monique et quelques militants de la JOC se sont précipités sur l'orateur et l'ont empêché de poursuivre son intervention. Sifflets et cris indignés dans l'assistance : « *CGT diviseurs ! Récupérateurs !* » Un responsable jociste a alors appelé à plus de dignité.

Gilbert Martelli, maire (PC) de Sète, plus habile, a associé l'ensemble de la population à ce drame, soulignant toutefois « *le cadre remarquable* » que constitue la CGT pour « *canaliser les luttes telles que celle que menait Anne-Monique* ».

C'est alors que la plaque est découverte. On y lit : « *A la mémoire d'Anne-Monique Lehaire. Un travailleur vaut plus que tout l'or du monde.* » Elle est signée « Jeunesse ouvrière chrétienne » et... « CGT ».

Il n'en fallait pas plus pour que plusieurs manifestants se déclarent consternés. Selon eux, cette deuxième signature n'avait pas non plus été prévue.

Au nom de « *l'ensemble de la population* » ?

Jean-Louis GELY

• **235 suppressions d'emplois** prévues aux Aciers et outillages Peugeot. La direction de la société Aciers et outillages Peugeot, qui emploie 4 300 salariés, a annoncé son intention de supprimer 187 emplois dans ses usines du Doubs et 48 dans celles de la région parisienne.

• **Un millier de manifestants** ont défilé, mercredi 1er avril, de l'hôpital de la Salpêtrière à la préfecture de Paris, à l'appel de l'Union des mutuelles de travailleurs de la région parisienne. Ils demandaient l'abrogation « réelle et définitive » du ticket modérateur d'ordre public, des moyens financiers nécessaires pour la santé publique, ainsi que des centres de santé et des pharmacies mutualistes.

• **La fédération FO** des services publics et des services de santé s'élève contre la réintégration de l'un des médecins du centre hospitalier intercommunal de Fréjus-Saint-Raphaël qui avait été suspendu de ses fonctions pour divers manquements à ses obligations.

Les nouveaux clients du mont-de-piété

Aujourd'hui bicentenaire, le crédit municipal voit affluer les victimes de la crise

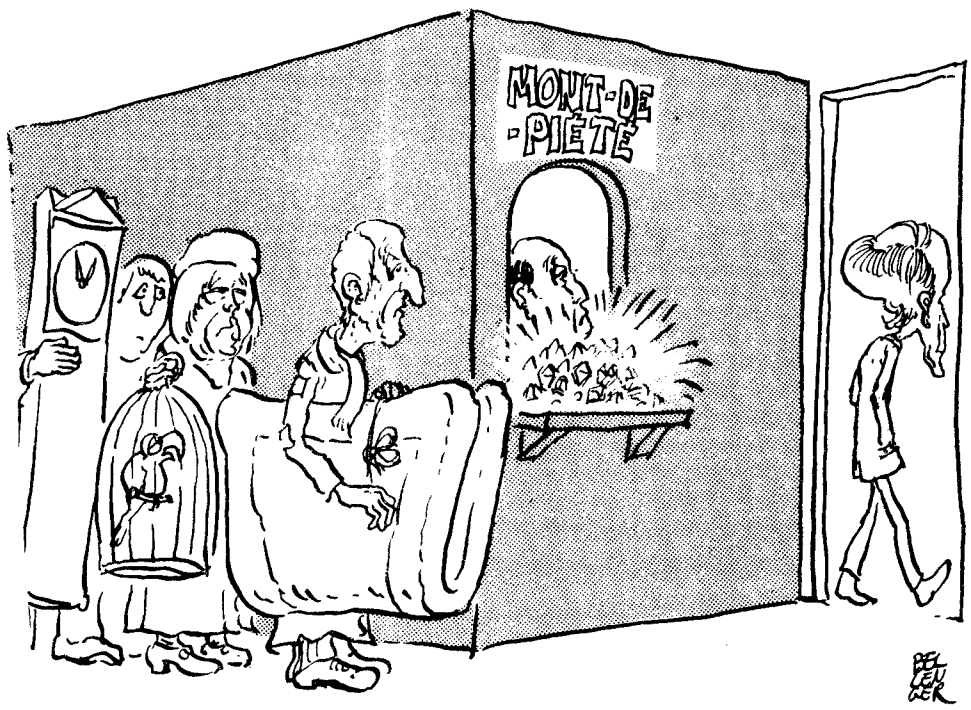

UN des fils de Louis-Philippe, grand joueur et un jour étranglé par de grosses dettes, alla voir sa tante, Mme Adélaide, sœur du roi. Celle-ci lui fit cadeau de bijoux qu'il s'empressa d'aller monnayer au mont-de-piété. Cette nouvelle, vite connue, fit sourire la classe politique de l'époque... Aujourd'hui, quand on dit en souriant « Je vais chez ma tante », c'est bien souvent pour dissimuler son amertume.

A Paris, le crédit municipal de la « Haute » se tient dans les beaux quartiers, près des Champs-Elysées, rue Pierre-Charron. Sont engagés là des objets de grande valeur, les prêts octroyés sont de ce fait plus importants et la clientèle, peu nombreuse, une quinzaine de personnes par jour : deux raisons nécessaires et suffisantes pour qu'on les « soigne ». Un public féminin en fourrure, taciturne ; une des dames finit par avouer pourtant que son époux est peu généreux avec elle.

L'autre, à ne pas confondre..., se tient à l'emplacement initial du mont-de-piété, dans le Marais. Le crédit de la rue des Francs-Bourgeois est fort fréquenté (en moyenne, 200 personnes par jour) et installé dans un hôtel particulier qui, vu de l'extérieur, fait bonne impression ; mais quand on pénètre dans les immenses salles situées sur deux étages où s'opèrent les prêts sur gages, les murs aux peintures défraîchies, les chaises alignées en rangs donnent le vrai ton.

En arriver là

Au troisième étage, on prête de 30 à 500 francs sur des objets divers, et aucune discrétion n'est respectée, quant au montant accordé, tout le monde l'entend. M. G. , chômeur, est mécontent : « *On ne m'a donné que 30 francs pour ma montre, avec cela je pourrai manger deux jours.* » Aujourd'hui, vendredi, beaucoup de monde, notamment des personnes âgées : Mme F. apporte pour 40 francs d'argenterie... « *lorsque le facteur tarde à m'amener ma pension de retraite. Mais j'espère revenir la retirer mercredi* », dit-elle. « *Si Barre était moins pingre, on ne serait pas obligés d'en arriver là* », ajoute sa voisine.

Au deuxième étage s'effectuent les prêts sur bijoux et argenterie, à partir de 500 francs. Les clients sont pareillement divers : beaucoup d'Antillais, de personnes âgés, de jeunes ménages, quelques Gitans, et beaucoup de mères accompagnées de leurs enfants.

M. B. n'était jamais venu ici auparavant. Il vient d'être licencié d'un laboratoire de photo. Sa couleur de peau (il est Antillais) et son prétendu mauvais caractère ont accéléré le processus. « *Je gagnais 5 000 francs et, quand j'avais une place stable, les gens me faisaient confiance et me prêtaient de l'argent, mais maintenant que je suis au chômage...* » Il se sent vraiment humilié d'en « *être arrivé là* » ; pour une chevalière et un bracelet en or, on lui prête 1 000 francs, « *une somme dérisoire comparée à mes besoins, mais qui me permettra de vivre deux à trois semaines en attendant mes allocations. J'aurais pu mettre en gage mon matériel photo, mais cela ne serait pas passé inaperçu de ma famille et de mes amis, qui me demandent souvent de les photographier* ».

Mme D. vient de la Nièvre, c'est une habituée de ces lieux. Elle travaille avec son mari et leurs deux enfants dans une exploitation agricole. Elle vient seule à Paris engager des bijoux de famille pour 1 000 à 3 000 francs, parfois plus — « *suivant l'argent qui rentre ; il y a toujours des hauts et des bas dans l'agriculture* ». Son mari n'aime pas venir, comme c'est d'ailleurs souvent le cas : les femmes « osent » davantage venir que les hommes. Tous deux gardent le secret de leurs fins de mois difficiles — « *même nos enfants ne sont pas au courant... ; pour les prêts, pour les bêtes et la terre, nous allons à la banque, mais, pour le liquide, c'est ici que nous venons toujours* ».

Mauvais accueil

Mlle H., vingt-huit ans, est employée dans la fonction publique, et, en tant que fonctionnaire, a demandé un crédit. Elle gagne 3 200 francs malgré ses dix ans d'ancienneté. Elle s'est vu retirer son chéquier et sa carte bleue, et doit néanmoins continuer à payer les traites pour son appartement, « *une preuve tangible de toutes ces années de travail et ma fierté personnelle qui est en jeu* ». Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'elle est venue ici : « *Je ne pensais même pas que le mont-de-piété existait encore ; ce sont des amis qui m'ont indiqué l'endroit.* »

Elle est assez dégoûtée par l'accueil réservé aux clients, le numéro dont on doit se munir en arrivant. « *Si je suis ici, c'est pour pouvoir vivre et manger ; si malgré cela je n'y arrive pas, je ferai des extras dans la restauration* »

Et, pourtant, le crédit municipal reçoit de plus en plus de visites, surtout depuis 1978 : chaque année voit augmenter le nombre des prêts de 20 %. Hausse de l'or ? Encadrement de plus en plus étroit des crédits octroyés par les banques ? Peut-être... Mais, surtout, un appauvrissement général d'une frange importante de la population : chômeurs, retraités, commerçants en faillite.

A. R. L.

Les prêts augmentent au rythme de la crise

Evolution des prêts dans les deux crédits municipaux de Paris

Année	Prêts	Millions de francs
1977	34 000	35
1978	33 000	42
1979	38 000	69
1980	44 000	96

Le mont-de-piété: la banque des pauvres

LE crédit municipal est, d'une part, un organisme financier qui offre des possibilités de placement, et, d'autre part, un établissement public d'aides sociales sans but lucratif sous le contrôle de l'Etat, dont la vocation est de combattre l'usure par l'octroi de prêts. Prêts sur salaire et traitement à tous les fonctionnaires, et prêts sur gages, dits « corporels ». 90 % des objets sont dégagés ; les 10 % restants sont vendus.

En France il existe une trentaine de crédits municipaux. Ils sont placés sous la double tutelle du maire et du ministère du Budget. Ces établissements ont le monopole du prêt sur gage, contrairement aux Etats-Unis, au Japon et à l'Angleterre, où ce sont des officines privées qui effectuent ce genre tout particulier de prêts. Mais, en France, hors des crédits municipaux, synonyme de « mont-de-piété », l'exercice de ces opérations est illégal.

DEPUIS PLUS DE CINQUANTE ANS
LA GESTION DES SERVICES RURAUX
ET URBAINS DE DISTRIBUTION
PUBLIQUE D'EAU POTABLE EST LA
SPÉCIALITE DE LA :

sdei

SOCIETE
DE DISTRIBUTION D'EAU
INTERCOMMUNALES

ELLE ASSUME EGALEMENT
L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DES
STATIONS DE TRAITEMENT D'EAUX
USEES ET D'ORDURES MENAGERES,
DES EQUIPEMENTS SPORTIFS, DES
COLLECTIVITES ET EN PARTICULIER
DES PISCINES.

sdei

71, rue Molière - LYON - 3 -
Tél. : (78) 60.45.75 - 60.24.57 - Télex : 310 831

Entretien exclusif avec l'ancien chancelier ouest-allemand

Brandt : l'élection de Mitterrand favoriserait l'avenir européen

Willy Brandt, qui est également président du SPD, répond à trois questions d'actualité

— Quelle analyse faites-vous de la situation en Europe ?

— Pourquoi vous cacher qu'elle est préoccupante ? La situation actuelle est d'autant plus inquiétante que nous avons l'impression d'assister en observateurs à l'affrontement des deux superpuissances. Il appartient aux Européens de suivre une politique cohérente pour faire entendre leur voix. Quoi qu'on en dise, il est trop tôt pour affirmer que les Etats-Unis n'ouvriront pas de négociations avec l'Union soviétique. Je pense qu'ils y parviendront, malgré toute la réthorique des discours officiels.

— Un des points de friction les plus apparents entre Washington et Moscou est la question d'El Salvador, en Amérique centrale. L'Internationale socialiste dont vous êtes le président peut-elle jouer un rôle de médiatrice ?

— Tout ce que nous avons essayé d'entreprendre jusqu'à maintenant, c'est d'offrir notre aide pour qu'une solution politique soit trouvée à El Salvador. Il serait inexact de dire que l'Internationale socialiste prétend jouer un rôle de médiatrice. Il faut mettre ensemble les responsables des deux parties qui sont prêts au dialogue. Ce n'est pas facile. J'ai personnellement rencontré, en Italie, des personnalités démocrates-chrétiennes. Elles peuvent exercer une infuence sur Napoléon Duarte, le président démocrate-chrétien de la junte salvadorienne, afin de l'amener à engager des conversations. Mais deux pays d'Amérique latine, le Mexique et le Venezuela, peuvent avoir également un rôle important à jouer. Aux Etats-Unis, il y a maintenant une évolution qui est en train de se dessiner. Il faut saisir les possibilités de dialogue.

— Que signifierait pour l'Europe la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle ?

— Je ne veux pas donner l'impression d'intervenir dans les affaires intérieures françaises. Mais je dois dire qu'une excellente amitié s'est nouée entre Mitterrand et moi-même. Au cours de notre voyage en commun en Allemagne fédérale, nous avons pu constater que son élection renforcerait les liens entre nos deux pays. Cet événement apporterait de nouveaux éléments à la coopération européenne et favoriserait l'avenir. Nous ne pouvons donc que suivre avec énormément d'intérêt la campagne électorale en France. Mais, encore une fois, ce n'est pas la nôtre.

Propos recueillis par Edouard BAILBY



Willy Brandt. (Photo Pascal Lebrun)

Kadhafi fait patte de velours

Le leader libyen vient d'annoncer un retrait partiel de ses troupes du Tchad

Comme il en est coutumier, Kadhafi souffle le chaud et le froid. Après avoir montré les dents au Tchad, il vient de faire patte de velours. Le bouillant colonel vient en effet d'annoncer qu'il retirait 200 hommes du Tchad. Un geste symbolique, il est vrai, car il reste encore 2 800 soldats libyens dans ce pays. Mais en même temps, Kadhafi a annoncé la fin de l'état de belligérance de son pays avec l'Egypte.

QUE veut Kadhafi ? Le 6 janvier dernier, un communiqué commun tchado-libyen annonçant la fusion entre les deux pays provoquait aussitôt un tollé dans toute l'Afrique noire : la Libye se révélait expansionniste !

Par ailleurs, la réaction négative des notables du sud tchadien devant ce projet était lourde de menaces. De nouveau, la guerre civile, qui venait de s'éteindre, pointait à l'horizon.

Très vite, le chef de l'Etat tchadien, Goukouni Weddeye, se fit rassurant : il n'était pas question pour le moment de réaliser la fusion avec la Libye. Et, de toute façon, cette union serait précédée d'un référendum.

Aujourd'hui, Kadhafi va plus loin, peut-être parce que les forces armées de Hissène Habré ne constituent plus vraiment un danger pour le régime de Goukouni : deux cents soldats libyens sont donc retirés du Tchad. Retrait symbolique, mais susceptible d'avoir des conséquences.

Retour à l'unité

Cette réduction des effectifs pourrait, en effet, améliorer l'image de marque de la Libye. Le 28 mars dernier, Kadhafi déclarait à Tobrouk : « *Les forces libyennes sont des forces de libération : elles laissent les territoires libérés à leurs propriétaires. Tout le contraire des forces colonialistes qui, quand elles occupent un territoire, ne le quittent jamais.* »

En même temps, ce retrait peut contribuer à favoriser le retour à l'unité du Tchad. Les peuplades noires du sud seront sans doute rassurées sur les intentions libyennes à court terme. Mais attention : Kadhafi renverra au Tchad les unités désengagées si la paix et la sécurité du pays y sont menacées. Car le chef d'Etat libyen a averti que « *la sécurité du Tchad est désormais étroitement liée à celle de la Libye* ». Le voisin du sud est toujours sous surveillance.

Pour sa part, le président tchadien Goukouni se félicite de ce geste : il a même promis que « *le retrait total des Libyens serait envisagé dès que la paix et la sécurité seraient garanties dans le pays.* » Autrement dit : dès que les nombreuses factions militaires s'intégreront dans une armée nationale. Ce n'est certes pas pour demain. Mais le but de Goukouni est de faire sortir le pays du marasme économique, et de lui faire recouvrer sa crédibilité sur le plan de l'indépendance.

Prudence de l'Egypte

Parallèlement au retrait du Tchad, Kadhafi a annoncé la « *fin de l'état de belligérance* » de l'armée libyenne avec l'Egypte. Au moment même où une partie de cette armée campe à la frontière soudano-tchadienne. L'Egypte, liée au Soudan par un traité militaire, reste prudente. Le général Ghazala, ministre égyptien de la Défense, en visite au Soudan, vient de déclarer : « *Nous n'enregistrons pas, actuellement, d'intentions agressives de la part de la Libye, mais nos forces armées demeurent vigilantes.* »

Plus que jamais, cette région d'Afrique vit en état de paix armée.

Alain GARABIOL

Les Polonais sont décidés à ne pas se laisser neutraliser par Moscou

La stratégie de la tension tenue en échec à Varsovie

Solidarité n'a pas reculé d'un pouce. Kania et Jaruzelski, les dirigeants du Parti ouvrier unifié et de l'Etat polonais, n'ont pas renversé le cours des événements, ainsi que Moscou les avait mis en demeure de le faire le 5 mars dernier.

LE 19 mars dernier, à Bydgoszcz, les violences de la milice avaient déclenché des tensions extrêmes, comme la Pologne n'en avait pas connu depuis 1956. Mais, loin d'être ébranlée, la détermination des ouvriers et du peuple polonais s'en est trouvée renforcée. Comme l'a dit Lech Walesa, ils n'ont pas voulu que « *Bydgoszcz soit le signe que tout recommence de nouveau* ».

Les revendications du syndicat Solidarité n'ont avancé, pour le moment, que sur un point : le limogeage de hauts fonctionnaires responsables des incidents de Bydgoszcz. Mais le pouvoir à Varsovie admet qu'il faut étudier dans un délai rapide « *le droit d'association des agriculteurs* » et s'engage à présenter avant la fin du mois la nouvelle loi sur les syndicats.

Par ailleurs, la réunion marathon du comité central du parti, dimanche dernier, a montré qu'au sein même de celui-ci se dessinait une majorité en faveur de l'irréversible. Elle a obtenu que le congrès ait lieu avant le mois de juillet et, fait nouveau, que les élections des délégués aient lieu à bulletins secrets sur des listes non limitatives.

Pas mesurés, encore incertains, mais accomplis malgré de formidables pressions soviétiques. La prolongation des manœuvres en Pologne, les attaques de la presse de Moscou contre Solidarité et Lech Walesa, pratiquement accusés de vouloir déclencher l'insurrection, n'ont pas eu raison de la détermination des Polonais. Le gouvernement du général Jaruzelski lui-même a reconnu notamment que « *Solidarité ne menaçait pas la paix intérieure du pays* ».

Echec d'une stratégie

Le 7 mars, après le retour d'URSS des dirigeants polonais, des mesures de surveillance administrative étaient prises contre Kuron et Michnik, les deux membres du KOR (Comité d'autodéfense sociale) les plus visés, et quelques jours plus tard la télévision polonaise dressait déjà un réquisitoire contre le KPN (Confédération de la Pologne indépendante) de Moczulski. Aujourd'hui, on prévoit qu'une commission mixte syndicats - gouvernement présentera, avant le 10 avril, des propositions pour examiner le problème des poursuites judiciaires contre les opposants politiques. Là aussi, la stratégie de la tension se trouve en échec.

Dix millions d'adhérents

Pourtant, celle-ci n'est pas abandonnée. Mercredi à Prague, *Rude Pravo* accusait encore Walesa de vouloir prendre le pouvoir et s'étonnait de voir des photos de Kuron à l'université de Varsovie ou des tracts réclamant la liberation de Moczulski.

Le pouvoir, dans les pays voisins de la Pologne, a manifesté sa crainte que les changements entre le Bug et l'Oder, entre la Baltique et les Tatras, ne bouleversent l'ensemble des Etats socialistes.

Mais, s'il y a bouleversement en Pologne, ne résulte-t-il pas de la volonté massive de ses habitants, comme l'a confirmé la grève d'avertissement de vendredi dernier ?

En sept mois, Solidarité a rassemblé plus de dix millions d'adhérents, sans compter les paysans qui créent Solidarité rurale. Solidarité, l'organisation syndicale la plus jeune et la plus nombreuse du monde, a toujours fait preuve d'une discipline remarquable, malgré les divergences inévitables, malgré les difficultés constantes et aggravées de la vie quotidienne de ses membres, malgré les provocations et les accusations virulentes. Jamais ses dirigeants, conseillers ou porte-parole ne s'en sont pris à l'Union soviétique dans leurs déclarations. Ce calme n'est-il pas, après d'autres, le signe que les bouleversements peuvent être pacifiques et que Moscou aurait tout à gagner à relâcher ses pressions, car l'immobilisme interdira toute solution à la crise.

Pierre LI

Les forces loyalistes marchent vers Bangkok

Vers l'épreuve de force en Thaïlande

Le coup d'Etat du général Sant paraît en voie d'échouer. La majorité des forces armées thaïlandaises ainsi que le roi, soutiennent en effet, le premier ministre renversé, le général Prem. Les factieux ne sont cependant pas disposés à se rendre. L'épreuve de force semble donc inévitable.

LE général Prem a établi son quartier général à Korat, au nord-est de la Thaïlande, au siège de la deuxième armée, où se trouve également la famille royale. De là, il regroupe et organise les troupes qui lui sont fidèles et diffuse ses communiqués sur la station de radio régionale.

Le coupe royal — une fois n'est pas coutume — a pris position. La reine Sirikit déclare que « *chaque fois qu'il y a un coup d'Etat, les responsables affirment qu'ils ont agi pour la sécurité du pays. Il serait bon que le peuple décide par lui-même* ». Elle a ajouté que l'heure est à l'union et non à la division, alors que le pays doit faire face à une menace extérieure. La reine évoquait ainsi la situation au Cambodge, où se trouvent quelque deux cent mille soldatss vietnamiens.

La grande majorité des forces armées a manifesté sa fidélité au premier ministre renversé. Le général Prem a reçu le soutien des commandants de trois régions militaires, des chefs de la marine, et de l'armée de l'air. Seule la région militaire de Bangkok suit le général Sant, chef du « comité révolutionnaire ».

Jeudi matin, la capitale était plus déserte qu'à l'accoutumée. Toutefois, les magasins et les marchés ont ouvert et le trafic de principaux tansports en commun était assuré. Les communications intérieures et internationales ont fonctionné normalement. L'aéroport international de Don Muang, près de Bangkok, connaît son activité habituelle et les douaniers sont à leur poste. La population paraît relativement indifférente aux événements. Il est vrai qu'il s'agit du quatrième coup d'Etat en huit ans...

L'épreuve de force aura-t-elle lieu ? C'est probable. Selon des rumeurs circulant à Bangkok, les forces loyales au premier ministre Prem ont commencé à marcher sur la capitale. Ce qui est en revanche certain,



Des militaires prennent leur petit déjeuner devant la poste centrale de Bangkok. (Photo AP)

c'est que des chars et des véhicules blindés sont partis du quartier général du comité révolutionnaire, situé dans le centre de Bangkok, pour prendre position aux entrées de la capitale. Des soldats sont postés derrière des sacs de sable, à côté de mitrailleuses et de quelques chars et de quelques véhicules blindés.

Le général Sant a déclaré que ses troupes n'affronteraient pas celles du général Prem à l'extérieur de Bangkok, mais qu'elles défendraient leurs positions dans la capitale. Il a précisé que toute tentative de Prem pour reprendre la capitale entrainerait une effusion de sang.

Les Etats-Unis ont réagi avec prudence, rappelant qu'ils reconnaissaient l'autorité du roi. Ils suivent de très près ces événements, car la Thaïlande est leur principal allié dans la région, en raison de la présence de troupes vietnamiennes au Cambodge voisin.

Les autorités américaines avaient déclaré en mars que la stabilité de la Thaïlande était essentielle à celle du sud-est asiatique. Une stabilité menacée d'autre part, par une guérilla communiste au sud du pays.

Les Américains en admiration devant leur président

Etats-Unis: joindre l'utile à l'attentat

La balle qui a failli tuer Reagan devient un atout pour le budget

C'EST ce qui s'appelle saisir la balle au bond. A l'hôpital Georges Washington, dont la Maison-Blanche n'est plus que l'annexe, le chirurgien et les experts américains admirent encore au microscope le projectile de 22 long rifle qui a failli tuer leur président. Mais, en fait, les financiers ont déjà mis la main dessus.

Le secrétaire américain au Trésor, Donald Reagan, estime que l'attentat dont a été victime le président va « *renforcer le soutien* » des membres du Parti républicain, et affaiblir l'opposition des démocrates à son programme économique.

C'est une « *carte à jouer* » affirme-t-on dans les milieux gouvernementaux.

Pudeur. On n'ose dire « un atout ».

Il est vrai que la cote de popularité du chef de la Maison-Blanche a augmenté de dix points. Et cela ne pouvait mieux tomber pour faire adopter les compressions budgétaires massives demandées par Ronald Reagan.

Trop évident ? Le *Wall Street Journal* écrit : « *Nous préférerions que l'adoption de ce programme soit fondée sur la reconnaissance de ses mérites.* » (Du président.)

Quant au sénateur Thurmond, qui préside la commission de justice au Sénat, il avait déjà annoncé mardi qu'il allait introduire plusieurs projets de loi concernant la peine de mort. Il est partisan de son élargissement.

Ce sénateur est illogique ? Il reste opposé à une réglementation plus sévère du port d'arme.

On prévoit que le président Reagan pourrait quitter l'hôpital la semaine prochaine. Quant à son porte-parole, James Brady, plus sérieusement blessé, au point qu'on avait annoncé sa mort, son état s'améliore, même s'il reste critique.

Relations avec Moscou

A Washington, le secrétaire d'Etat Alexander Haig a reçu l'ambassadeur soviétique Anatole Dobrynine. La question polonaise a été au centre de leur débat qui a duré une heure. Alexander Haig a notamment interrogé Anatole Dobrynine sur la poursuite des manœuvres du Pacte de Varsovie en Pologne.

A Moscou, *Temps nouveaux,* revient sur la proposition de Léonide Brejnev en février dernier d'un sommet soviéto-américain.

Haig voyage

Par ailleurs, le général Alexander Haig, qui doit quitter Washington vendredi pour le Moyen Orient, Madrid et Londres, pourrait également faire escale à Paris et à Bonn.

Cent bérets verts au Liberia

LES Etats-Unis vont envoyer incessamment une centaine de conseillers militaires au Liberia pour entraîner l'armée de ce pays. C'est ce qu'a annoncé, mercredi, le département d'Etat. L'arrivée des bérets verts, stationnés à Fort Bragg (Caroline du Nord), coïncidera avec la visite de quatre jours que doit effectuer à Monrovia, la capitale, le destroyer américain *Thorn.*

« *Les Etats-Unis ont depuis longtemps des liens politiques, militaires et économiques très étroits avec le Liberia* », a souligné à ce propos William Dyess, porte-parole du département d'Etat. Il a ajouté que l'envoi de ces militaires illustre « *l'importance que les Etats-Unis attachent à cette région* ».

On se souvient que le président William Tolbert avait été renversé par un coup d'Etat, le 12 avril 1980, et assassiné.

Afrique du Sud

Condamnée pour avoir traversé la plage des Blancs

UNE femme de couleur, Washiela Brown, enceinte et mère d'un enfant de trois ans qui l'accompagnait, a voulu traverser une plage réservée aux Blancs pour rejoindre sa voiture. Immédiatement interpellée et arrêtée par la police, elle n'a eu aucune possibilité de s'expliquer. Elle a été aussitôt condamnée à une amende de vingt rands, soit l'équivalent de 60 francs, en vertu de la loi sur la ségrégation raciale. Malgré toutes les résolutions de l'ONU et les pressions internationales, le gouvernement de Pretoria continue à appliquer le scandaleux système de l'apartheid.

Même dans les réserves, des sentiers sont réservés aux Blancs et d'autres aux Noirs. Comme si les lions faisaient la différence...

EN 24 HEURES

MOZAMBIQUE

Visite de Chadli

Le président algérien Chadli Bendjedid est arrivé mercredi à Maputo, venant de Salisbury, pour une visite de trois jours au Mozambique, a annoncé l'agence mozambicaine officielle AIM. Les entretiens des deux chefs d'Etat porteront sur les problèmes internationaux, notamment les questions de l'Afrique du Sud et du Sahara occidental.

ESPAGNE

600 personnes arrêtées

Près de 600 personnes — 593 exactement — ont été arrêtées en Espagne en application de la loi antiterroriste du 1er décembre au 24 mars derniers, a indiqué mercredi le ministre de l'Intérieur, Juan Jose Rosón, devant le Congrès des députés. Parmi elles, se trouvaient 296 membres ou membres présumés de l'organisation séparatiste basque ETA.

COLOMBIE

Un général pour les réformes

Le chef de l'armée de terre colombienne, le général Fernando Landazabal Reyes, a affirmé mercredi que des changements politiques et sociaux-économiques étaient nécessaires pour venir à bout de la guérilla dans le pays.

IRAN

Cour de justice

Le chef de l'Etat guinéen, Ahmed Sékou Touré, a déclaré mercredi soir que le Comité islamique de bons offices entre l'Irak et l'Iran a approuvé la « *formation d'une cour de justice chargée d'identifier l'agresseur* ». L'« identification de l'agresseur » dans ce conflit constitue une des trois exigences iraniennes à un éventuel cessez-le-feu.

EL SALVADOR

Menaces contre la presse

Le Comité de presse des forces armées salvadoriennes (COPREFA) a accusé une nouvelle fois mercredi la presse internationale de donner des informations inexactes ou exagérées sur la situation dans le pays. Selon le Comité de presse, « *certains correspondants ont déjà été avertis que s'ils continuaient à déformer l'image du gouvernement et du peuple salvadorien, des mesures sévères seraient prises contre eux* ». Il n'a pas précisé lesquelles.

YOUGOSLAVIE

Incidents au Kossovo

Des « *éléments hostiles* » ont tenté mercredi de « *troubler à nouveau l'ordre public* » à Pristina, capitale de la région autonome yougoslave de Kossovo (dont la population est en majorité de souche albanaise), annonce l'agence de presse officielle.

SÉNÉGAL

Amnistie approuvée

L'amnistie décidée mardi par le Conseil des ministres sénégalais est extrêmement large, affirme un commentaire écrit remis mercredi à la presse par Djibo Ka, ministre sénégalais de l'Information. Selon le document ministériel, le projet de loi qui doit encore être adopté par l'Assemblée nationale couvre à la fois des délits politiques, des délits de presse et des délits de droit commun.

Trois mandarins sur le banc

Trois médecins sont jugés en appel: auraient-ils pu éviter un meurtre atroce, commis en 1971 par un médecin fou, le docteur Peignaux?

Le docteur Peignaux avait provoqué la mort d'un garçon de onze ans, Didier Robouant, en l'opérant le 13 mars 1971 d'une appendicite imaginaire, sur sa table de cuisine. Le médecin fou avait déjà connu au préalable sept internements psychiatriques. Trois de ses confrères sont aujourd'hui poursuivis pour homicide involontaire : alors qu'ils en avaient les moyens, ils n'ont rien fait pour éviter cette affaire tragique.

LE grand absent du procès est le principal responsable. Mais, protégé par l'article 64 du Code pénal, qui soustrait à la justice *« les personnes en état de démence au moment des faits »*, le docteur Peignaux est interné depuis le 30 juillet 1971 à l'hôpital de Villejuif.

Au banc des prévenus, trois mandarins : le professeur Pierre Denicker, soixante-trois ans, grand patron de Sainte-Anne, le docteur Lucien Colonna, quarante-sept ans, directeur du service dans lequel était hospitalisé le docteur Peignaux avant le drame, et le docteur Jules Troncin, quatre-vingt-deux ans, président, à l'époque, de l'ordre des médecins de la Seine-Saint-Denis. Il est reproché aux deux premiers d'avoir autorisé le docteur Peignaux à sortir de l'asile, le 7 mars 1971, sans s'inquiéter de le voir rentrer, et au troisième, de l'avoir admis sans mener la moindre enquête sur ce curieux personnage.

Le docteur Peignaux avait en effet été déjà interné à six reprises : la première fois en 1957, à l'âge de trente-quatre ans, six ans après avoir obtenu son diplôme de généraliste. Radié, il s'installe dans l'Ain, où il est interné à nouveau six mois. Interdit d'exercice, il part dans l'Aube, où un arrêté préfectoral ordonne son placement d'office.

Mais l'homme est déjà loin, on le retrouve assistant à l'Ecole nationale de la santé publique à Rennes, puis en Guyane. Il fait bientôt l'objet d'un rapatriement sanitaire et est admis, pour la première fois, en juin 1965, à Sainte-Anne, où il reste dix-huit mois. On tolère qu'il reprenne ses activités : le voilà médecin aux Houillères de Lens dans le Pas-de-Calais. En 1967, c'est la rechute, il est hospitalisé six mois à Amiens, puis ressort, obtient son inscription à l'ordre des médecins de la Seine-Saint-Denis, exerce dans un cabinet de groupe.

Ivre mort

En juin 1969, il est à nouveau enfermé à Sainte-Anne, dans le service du professeur Denicker, y retourne le 20 février 1971, en placement libre cette fois. Le professeur Deniker connaissait donc parfaitement son patient, et Lucien Colonna, son adjoint, n'ignorait pas non plus les troubles maniaco, dépressifs dont il souffrait. D'autant que la sœur de Peignaux, inquiète de le voir pratiquer des actes de chirurgie sans qualification aucune, les avait informés...

Le 7 mars, pourtant, ils accepteront de signer une premission de sortie au déséquilibré. *« Le docteur Peignaux était en placement libre »*, avait déclaré pour sa défense le professeur Denicker lors du premier procès, en avril 1980. *« Il y avait déjà eu six internements, chaque fois il était ressorti, avait exercé à nouveau, et il ne s'était jamais rien passé. Il n'était pas permis de croire à un danger »*, expliquait au tribunal le docteur Colonna. Pourtant, le 13 mars, c'était le drame : le docteur Peignaux décidait d'ôter l'appendice à un enfant qui souffrait d'un abcès à l'anus. Ivre mort, assisté par du personnel recruté dans les bistrots — parmi lesquels un repris de justice —, il laissera Didier Robouant exsangue sur sa table de cuisine, les vaisseaux sectionnés, après deux tentatives de perfusion...



Le docteur Peignaux : six fois interné, il a pu se trouver en liberté pour commettre un meurtre. La faute à qui ? (Photo AFP)

Relaxés en mai 1980, les docteurs Denicker, Colonna et Troncin comparaissent à nouveau devant la cour d'appel. On verra si le tribunal se montre aussi clément à leur égard, le 2 avril, que la seizième chambre correctionnelle l'année dernière, ou s'il estime que leurs responsabilités sont engagées.

Carine LENFANT

Il luttait contre l'injustice et la faim

Un père a fait la grève de la faim pendant 37 jours... pour verser moins d'argent à son ex-épouse et obtenir la garde de ses enfants

Trente-sept jours de grève de la faim pour obtenir la diminution d'une pension alimentaire : c'est le marathon qu'a réalisé un représentant en bijouterie rennais, André Dewasmes, trente ans. Sa vie étant en danger, les médecins rennais l'ont convaincu d'arrêter sa grève jeudi, mais l'affaire est loin d'être terminée...

UNE fois de plus, un homme a fait la grève de la faim pour accélérer le cours de la justice. Cela s'est passé passe à Rennes, en Bretagne.

Tout a commencé en 1973, lorsque André Dewasmes se sépare de sa femme. La justice rend un jugement de divorce quelques années plus tard, en septembre 1978. A cette époque, André Dewasmes gagne confortablement sa vie. Il travaille comme représentant de commerce pour une société de bijouterie, et ses revenus atteignent alors 12 000 francs par mois, auxquels il faut retrancher des frais de déplacement d'environ 3 000 francs.

Il est condamné à verser une pension alimentaire de 1 500 francs par mois pour ses trois enfants et, pour son ex-femme, une prestation compensatoire de 600 francs. Soit un total de 2 100 francs indexés sur le coût de la vie. André Dewasmes fait appel de ce jugement qui est confirmé le 11 décembre 1979 par la cour d'appel. Il est donc obligé de payer à sa femme les sommes fixées par la loi.

Malheureusement pour lui, sa situation matérielle se détériore : la hausse des cours de l'or le gêne dans son commerce et ses revenus ne cessent de baisser. Au cours de l'année 1980, il ne gagne plus, en moyenne, que 4 500 francs par mois. Dans ces conditions, il lui est très dur de continuer à verser à sa femme les sommes auxquelles celle-ci a droit. D'autant plus qu'elle a profité de l'élévation du coût de la vie pour obtenir une revalorisation des pensions et demander le paiement direct par une saisie sur le salaire de son ancien mari. A partir du mois d'octobre, André Dewasmes voit ainsi disparaître la totalité de ses revenus. Il ne vit que grâce au salaire de sa seconde femme (il s'est remarié en mai 1980). Mais sa situation continue à empirer et, au mois de novembre, les comptes bancaires des deux époux sont bloqués : ils se sont mariés sous le régime de la communauté. Sans ressources, ils doivent faire appel à l'aide sociale pour survivre et sont obligés d'emprunter de l'argent pour permettre à André de continuer à travailler. Cependant, les dettes s'accumulent et la situation du couple ne s'améliore pas : André est obligé de vendre sa voiture qui constitue pour lui son véritable outil de travail.

La grève de la faim

Ayant épuisé toutes les possibilités de recours, découragé par l'inertie de la justice, André Dewasmes se lance dans une action désespérée : la grève de la faim. De son côté, Ginette, sa seconde épouse, frappe à toutes les portes pour essayer de débloquer la situation. Le ministre de la Justice lui retourne son dossier. Un député de sa circonscription la décourage : *« Vous avez pris la justice dans le mauvais sens,* dit-il, *vous allez être broyés. »* Mardi, Ginette est venue à Paris dans l'espoir de rencontrer le médiateur chargé par le gouvernement d'arranger les conflits entre l'administration et les administrés. Elle n'a vu qu'un de ses assistants qui ne lui a pas laissé beaucoup d'espoir :

« L'express est en route et on ne peut plus l'arrêter », lui a-t-il déclaré. Contre tout espoir, Ginette espérait encore retarder cet express : *« Mon mari en est à son trente-sixième jour de grève de la faim. Il est maintenant en danger de mort et son état de santé a justifié son transfert à l'hôpital. Si une solution n'est pas trouvée rapidement, il sera trop tard, et la justice sera responsable. Mais je suis décidée à me battre jusqu'au bout. Pour mon mari et pour notre petite fille de neuf mois. »*

Heureusement, les médecins rennais ont su persuader André Dewasmes à temps : il a arrêté sa grève de la faim jeudi.

Pierre POIX

Abonnez-vous à *Combat socialiste*

La justice en fiches

Le casier judicaire va s'informatiser lentement, mais sûrement

LE casier judiciaire se modernise : les deux millions et demi de fiches, actuellement tenues à jour, dans toute la France, par 700 greffiers, dans les tribunaux de grande instance du lieu de naissance des Français ou dans le service établi à Nantes pour les étrangers résidant en France ou les Français nés hors de l'Hexagone, vont être mises sur ordinateur. L'opération, qui commencera au troisième trimestre 1981, devrait durer quatre ans.

Pour éviter les risques d'abus ou d'erreurs, le ministère de la Justice a souligné que seuls les 300 agents « habilités » pourront consulter le fichier informatique et y mentionner les nouvelles condamnations. Ils disposeront d'un code personnel et seront contrôlés par un personnel placé sous l'autorité d'un magistrat.

Avant de donner un avis favorable à ce projet, la commission Informatique et libertés a exigé que des impératifs de sécurité soient définis pour le matériel et le personnel. Il est notamment envisagé que ce fichier soit détruit en cas d'invasion ou de guerre civile. La commission limite également l'utilisation de l'ordinateur à l'enregistrement des casiers, à leur mise à jour par l'insertion des condamnations nouvelles et la délivrance des bulletins, aux seules autorités. Elle exclut toute interrogation par téléphone et les seules statistiques autorisées respecteront l'anonymat.

Trois catégories de bulletins mentionnent tout ou partie du casier judiciaire d'un citoyen selon les destinataires de ces documents.

Relevé complet, le B1 ne sera délivré aux magistrats qu'après vérification de l'état civil de la personne concernée, grâce au répertoire national d'identification des personnes physiques, pour éviter les homonymies.

Le B2, délivré aux préfets, aux administrations d'Etat et aux autorités militaires si l'intéressé veut s'engager, ne mentionne pas les décisions des juges des mineurs ou les condamnations relatives à des faits commis entre dix-huit et vingt et un ans. Il ne comporte ni les contraventions de police, ni les condamnations avec sursis, ni les peines « réhabilitées ».

Le B3 n'indique que les peines prononcées pour crime et délit. Chaque personne qui le demande, pour justifier d'un casier « vierge » avant l'embauche ou pour obtenir certaines cartes professionnelles, devra joindre une fiche d'état civil, conformément à la loi du 4 janvier 1980.

Ces juges que l'on dit «rouges»

«Combat socialiste» publie des extraits de «Justice sous influence», un livre sans pitié pour le garde des Sceaux

Le Syndicat de la magistrature fait paraître, vendredi 3 avril aux éditions Maspero, un livre intitulé *Justice sous influence*, dont nous publions, ici, les bonnes feuilles.

Cet ouvrage collectif, qui est le résultat du travail de quelque neuf cents juges, a pour objet de faire entendre un discours parallèle aux propos officiels tenus par Alain Peyrefitte, le garde des Sceaux, et par les représentants du gouvernement. Les magistrats du SM réfutent le discours tenu par le président de la République, qui déclarait à la Cour de cassation : *« Le noble métier de juge exige ainsi, dans la société moderne, de la part de ceux qui l'exercent, un effort intense, difficile et solitaire. C'est pourquoi le juge a besoin de calme et de sérénité. »* A cette déclaration, le SM répond dans la préface du livre : *« C'est ce type de discours creux, de discours alibi, auquel il nous faut tordre le cou : jamais l'hypocrisie n'a été telle. »*

***Justice sous influence* s'efforce de démonter le mécanisme du pouvoir qui, à l'abri des discours démagogiques sur l'indépendance des juges, fait de la justice une machine de guerre dirigée contre tout ce qui menace l'ordre établi. Ces juges que l'ont dit rouges veulent remplir leur rôle de garants des libertés individuelles.**

«ALAIN PEYREFITTE, ancien élève de l'ENA, placé à la tête de sept ministères depuis 1962, coauteur, au mieux, du *Mal français,* allait-il enfin triompher du mal judiciaire qui, selon lui, rongeait la justice ? Après quatre ans d'exercice du pouvoir, le bilan de sa gestion n'est guère brillant, malgré le soin qu'il apporte à en donner une présentation séduisante.

« Il n'y a pas eu d'explosion judiciaire »

Pourtant, comme les débuts du septennat, marqués par la poignée de main du président de la République à un détenu des prisons de Lyon, les premiers temps d'Alain Peyrefitte, avec la loi sur la gratuité des actes de justice, ne s'annonçaient pas sous un jour défavorable.

Une fois de plus, il semble plus aisé de théoriser sur les blocages d'une société que d'avoir le courage et la compétence de traiter les problèmes de fond. La suppression de droits et de taxes archaïques, les simplifications comptables induites par leur abolition, la diminution du coût des procédures civiles étaient des mesures positives, que nous avions d'ailleurs demandées dès notre congrès de 1971... Mais la façon de procéder pouvait déjà faire naître quelques doutes et quelques craintes.

Cette réforme, positive, préparée en secret, pendant l'été, sera vendue dans la presse début septembre 1977 : c'est en quelque sorte la mise au point et le rodage des techniques qui seront employées pour la loi Sécurité et liberté en mai 1980.

Alain Peyrefitte affirme souvent qu'un budget ne ment pas. C'est vrai : si, comme le géologue qui met en évidence les différentes strates sédimentaires, on a la curiosité de feuilleter les budgets de la justice des années 40, on trouvera effectivement des traces de textes relatifs à l'interdiction pour les juifs d'être magistrats. A l'époque, une telle mesure se traduisait froidement par des suppressions de postes et de crédits. De même, aujourd'hui, figure dans le budget de la justice une ligne relative aux frais des exécutions capitales.

Il est cependant connu que l'on peut faire dire n'importe quoi aux chiffres, et M. Peyrefitte est devenu orfèvre en matière de budget en trompe-l'œil ou de statistiques douteuses. Enfin, au-delà des problèmes de moyens, existe un problème d'organisation, qui n'est pas traité.

La diffusion massive d'informations orientées semble ainsi être devenue une regle de conduite du cabinet. Même dans des domaines où la réalité n'a pas besoin d'être déformée pour le servir, il ne peut résister à la tentation de truquer les cartes. Ainsi dans le domaine des statistiques judiciaires.

Pourtant, le service statistique de la Chancellerie compte actuellement soixante personnes. Depuis des années, il s'applique, non sans déboires coûteux, à mettre en place un comptage fiable de l'activité des juridictions. Le projet est normal. Il est même sain dans une démocratie que les services puissent restituer au public une image de leur fonctionnement. Cependant, la statistique en cours est un instrument élaboré pour les besoins de l'administration centrale, non pour les citoyens. Elle donne à voir la justice du pouvoir : soucieuse de productivité et non conflictuelle.

En outre, le cadre statistique simplifie à l'excès l'activité judiciaire, et l'on peut craindre des effets induits de modélisation des interventions judiciaires : les interventions utiles sont celles qui figurent dans la statistique. Ainsi, s'il existe des séries statistiques sur le nombre de jugements rendus, on ignore le nombre des contrôles de garde à vue.

Un exemple illustre les truquages en matière de statistiques, pour mieux faire tenir l'évidence de l'« explosion judiciaire ».

Dans le rapport d'information rédigé par M. Foyer sur les *Dispositions à prévoir afin de donner aux juridictions les moyens de faire face à leurs charges* (Assemblée nationale, n° 1690, annexe au procès-verbal de la réunion du 7 mai 1980), il est indiqué que le nombre des affaires civiles jugées est passé de 181 000 en 1973 à 357 000 en 1978, soit une progression de près de 100 % et une courbe de représentation qui s'envole. En réalité, le chiffre de 1973 ne comprend pas les affaires commerciales ni celles des tribunaux des pensions, et pas davantage celles des commissions de Sécurité sociale, alors que le chiffre retenu pour 1978 comprend les décisions de ces juridictions.

Si l'on comparait ce qui est comparable, ce qui semble le minimum de l'honnêteté et de la rigueur intellectuelles, le rapprochement des chiffres de 1973 et de 1978 ne ferait que révéler une progression régulière et relativement soutenue des affaires civiles, mais en aucun cas une « explosion judiciaire » ou un raz de marée des causes. Et, au lieu d'obtenir un graphique dont la courbe s'envole, on observerait une orientation générale plus proche de l'horizontale que des 45 degrés. On voudrait croire à une simple erreur si, en matière pénale également, le rapport de M. Foyer ne contenait des séries aussi scandaleusement erronées. Pour donner un coup de pouce aux chiffres et aux courbes, le procédé employé consistera à choisir une année de référence au cours de laquelle une loi d'amnistie est intervenue. Ce qui rendra l'augmentation plus vertigineuse.

Ces manipulations sont très graves : la crédibilité des chiffres donnés par l'administration se trouve ainsi atteinte. Le monopole dont dispose le ministère devrait lui dicter la rigueur et la transparence. Or, même M. Foyer est berné, à moins qu'il ne soit complice. C'est que, comme pour le ministre, les résultats affichés qui « prouvent » l'explosion judiciaire viennent à l'appui de négociations de moyens supplémentaires. Or il est absurde de réclamer des créations de postes lorsqu'on connaît le nombre de postes qui demeurent vacants. Mais l'attrait de l'« effet d'affichage », comme disent les technocrates, l'emporte sur la lucidité. Cependant, force est de constater que, dans ce domaine également, les organisations syndicales n'ont pas toujours eu le courage d'approfondir leur réflexion.

Quoi qu'il en soit, pour nous, une concertation avec le ministère n'est possible que si l'administration centrale joue la transparence et ouvre ses dossiers, comme cela semble se pratiquer aux Etats-Unis. Douce utopie, lorsqu'on connaît le climat de complot qui règne actuellement à la Chancellerie. »



Pour éviter que la justice soit au garde-à-vous... (Photo Michel Gravos/Sygma)

« La situation des parquets ne s'est pas améliorée avec Alain Peyrefitte »

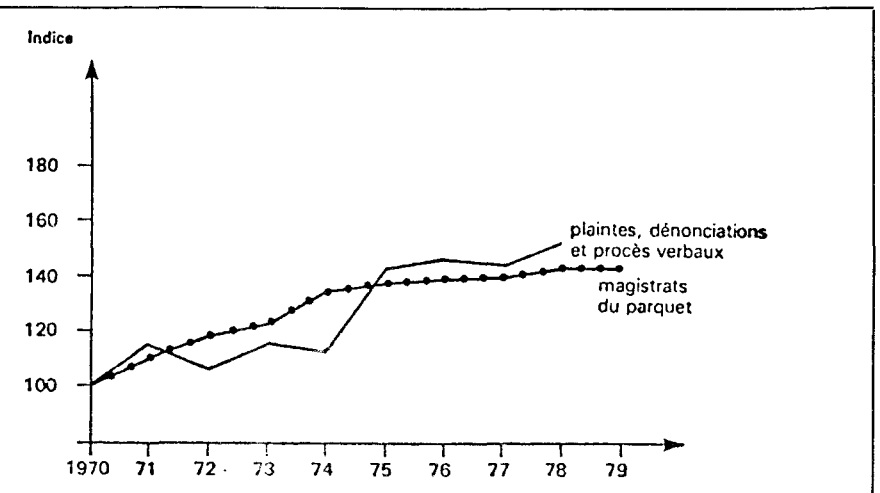

Croissance comparée des effectifs du parquet et du nombre des plaintes et procès-verbaux de police et gendarmerie reçus.

Ce graphique ci-contre, extrait du budget de programmes du ministère de la Justice, montre qu'il n'y a pas de véritable explosion judiciaire et que le passage d'Alain Peyrefitte à la Chancellerie (à partir de 1977) est loin de coïncider avec une amélioration de la situations des parquets. (...)

Un poète qui réussit

LES sportifs n'ont pas oublié Jean-Marc Guillou, qui fut certainement le numéro un du football français des années 1970. On se souvient que l'ex-Angevin et Niçois dut attendre d'avoir vingt-huit ans avant d'être retenu en équipe de France alors que sa technique et sa clairvoyance faisaient merveille depuis des années déjà. Mais, loin de se montrer désabusé par cet ostracisme, Guillou s'est juré de poursuivre sa carrière de haut niveau tant qu'il s'en sentirait les moyens.

L'expérience prouve qu'il n'a pas tort. Arrivé il y a deux ans en Suisse, à Neufchâtel Xamax, comme simple joueur, Guillou, âgé de trente-cinq ans, exerce cette saison les fonctions délicates d'entraîneur-joueur. Guillou joueur ressemble à Guillou entraîneur : il aime le beau football. En quelques mois, il a su convaincre autant par les résultats que par la manière : après sa victoire sur Lucerne, Neuchâtel est maintenant troisième du championnat de Suisse, à quatre points du leader Zurich.

Dans le monde actuel du football, Jean-Marc Guillou est un personnage hors du commun. Le rencontrant à l'issue d'une rencontre de début de saison, où Neufchâtel avait concédé plusieurs buts, notre ami Norbert Eschmann, ex-international et professionnel en France, à l'OM et au Stade Français, lui fit remarquer que la lenteur des deux défenseurs centraux (dont Guillou) était un peu préoccupante. « Sans doute, *admit Guillou*, et cela nous vaudra de prendre cinq ou six buts cette saison. Mais, en contrepartie, notre apport tactique et offensif compensera largement. »

En prenant des risques (calculés !), Neufchâtel Xamax est actuellement la deuxième défense du championnat et la troisième attaque. Pas mal pour notre « coach » débutant ! Faut-il en conclure que l'intérêt du football français serait de rapatrier Jean-Marc Guillou au plus vite ?

Daniel WATRIN

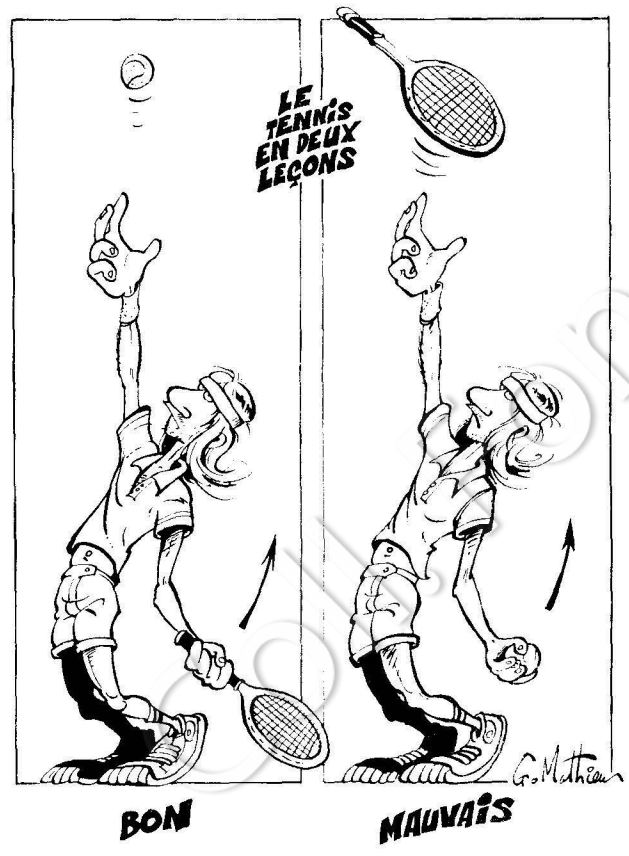

AU SPRINT

• **TENNIS. LE TCHECOSLOVAQUE TOMAS SMID** (classé 24e joueur mondial) a causé la surprise de la troisième journée du Tournoi de tennis de Francfort en éliminant son compatriote Ivan Lendl (5e joueur mondial) 6-3, 3-6, 7-5.

• **FOOTBALL. L'EQUIPE DE RFA** a remporté mercredi son deuxième match en éliminatoires (groupe 1) du Championnat du monde 1982 en Espagne, en battant l'Albanie à Tirana par 2 buts à 0.

• **CYCLISME. TOUR DU TARN.** Le Néerlandais Fritz Pirard (Colnago) a remporté, mercredi, la deuxième demi-étape du Tour cycliste du Tarn et du Rouergue, Decazeville-Millau (116 km), avec 4" d'avance sur le peloton réglé au sprint par le Français Dominique Sanders (Peugeot). Francis Castaing (Peugeot) conserve son maillot de leader au classement général.

A l'approche du but...

La Coupe de France est entrée dans sa phase décisive

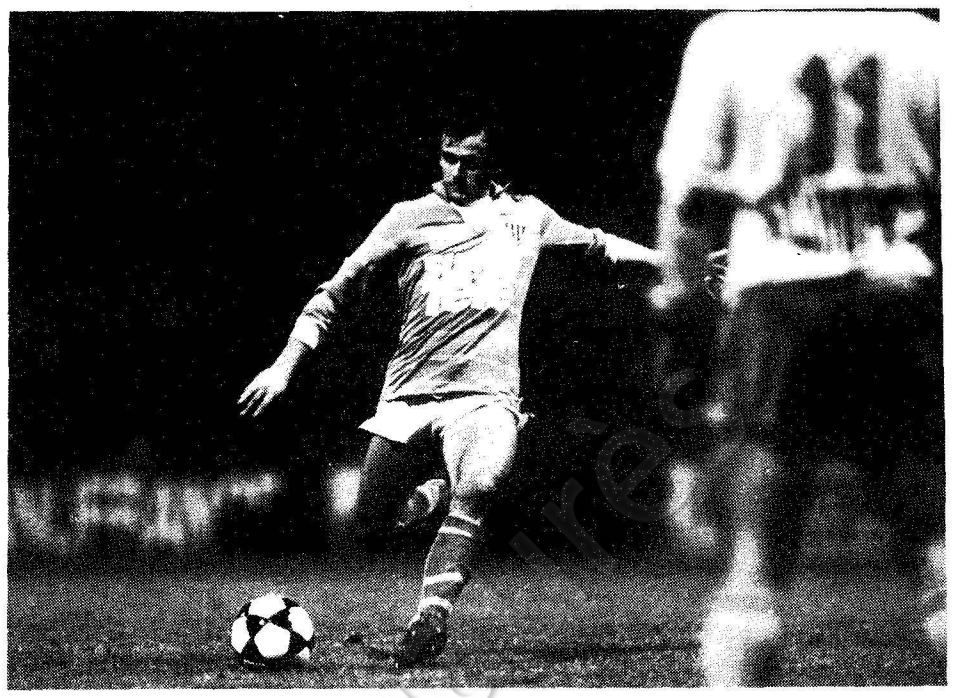

LE duel qui oppose Saint-Etienne à Nantes, en tête du championnat de France, connaît une pause cette semaine. La Coupe de France reprend ses droits avec les huitièmes de finale dont les matchs aller se disputeront vendredi soir, à l'exception de la rencontre Metz-Montpellier qui est avancée à jeudi.

Malgré les obstacles multiples qui peuvent empêcher les équipes de division II de poursuivre leur route en coupe, six d'entre elles sont encore qualifiées à ce stade de la compétition et rêvent d'imiter les finalistes qu'ont été Auxerre en 1979 et Orléans en 1980.

Le match phare de ces huitièmes de finale est celui qui mettra aux prises Nantes et Bordeaux. Le stade Marcel-Saupin sera certainement bien rempli pour accueillir les Girondins, qui voudront faire oublier leur récente défaite à Bastia. Un certain Eric Pécout sera soucieux de marquer des points avant la venue du prochain avant-centre yougoslave, Halilhodzic et de montrer aux dirigeants nantais qu'ils ont tort d'aller chercher à l'étranger ce qu'ils ont déja sur les bords de la Loire.

Nancy reçoit Saint-Etienne et aura bien des difficultés à contenir Michel Platini, qui va retrouver le public lorrain. Un autre choc opposera Bastia à Monaco au stade de Furiani. Les Monégasques visent une qualification en coupe européenne. Situés à la quatrième place du championnat, ils comptent également faire carrière en Coupe de France. Victor Trossero, Emon et Barberis s'efforceront de faire sauter les verrous de la défense corse, mais Monaco devra se méfier d'une équipe qui se reprend actuellement en championnat.

Metz-Montpellier, avec des Languedociens ambitieux, sera une rencontre équilibrée, de même que le match entre Thionville et Martigues, qui permettra à un club de division II d'être présent en quarts de finale.

Lens se rend au Havre dans l'espoir d'éviter une mésaventure toujours probable. Mais les Nordistes, emmenés par M'Pelé et Françoise, sont conscients de l'importance de l'échéance.

Châteauroux-Lille est peut-être le match le plus indécis. L'équipe d'Hervé Revelli accomplit une remarquable fin de championnat et vient d'étriller Rouen sur la marque de 4-1. Elle peut même postuler à une place de barragiste si elle remporte ses deux matches en retard. Lille devra se méfier des Castelroussins et de leur buteur Syther.

Enfin, Strasbourg accueille Angoulême. Les Alsaciens espèrent redorer leur blason et terminer en beauté une saison décevante. La Meinau a été secouée cette saison par l'affaire Gress, et le Racing vient de laisser repartir Decastel, qui jouera en Suisse l'an prochain. On murmure également que ses internationaux, Six et Specht, partiront peut-être à la fin de la saison. Angoulême, honorable cinquième du groupe A de deuxième division, peut profiter des doutes qui assaillent son adversaire.

Comme à l'habitude et malheureusement, les matchs aller ne seront bien souvent que prétexte à des défenses plus serrées que jamais de la part des équipes visiteuses. Cette formule de rencontres aller-retour ne peut susciter que violence et antijeu qui empoisonnent le football.

Félix CHIOCCA

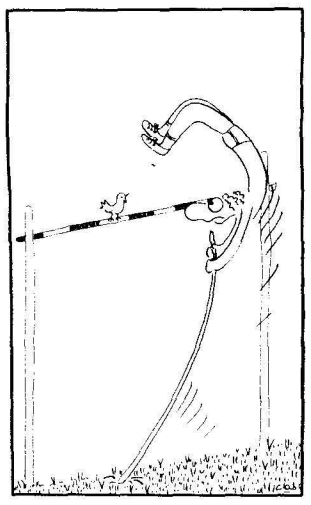

ÇA DERAILLE

Paulo, prends ton vélo!

Venu des Etats-Unis, le bicrossing succède au skateboard

LE skateboard, pépé, c'est fini ! Et le roller, tu vois, je sais même plus ce que c'est. Pour l'amusement des petits, sinon la tranquillité des grands, les Etats-Unis continuent de fournir le marché des loisirs en engins de toute sorte, en trucs dénués de sens, et depuis peu de mois l'Europe a attrapé une nouvelle mode: celle du bicrossing, quelque chose de proche de la moto et du vélo à la fois.

Le bicrossing, « *sport sans bruit ni fumée* », disent les marchands de slogans, c'est le remède le plus radical jamais inventé pour calmer les enfants turbulents, les arracher à leur seconde maman, la télé, et les projeter en forêt sans dépenser une seule goutte d'essence.

Côté émotions, cela se place juste au-dessous du trail bike cher aux motards américains. D'ailleurs, et pas simplement pour plier les masses populaires aux lois d'airain de la consommation (elles dépensent traditionnellement beaucoup plus pour leur progéniture que n'importe quel PDG, même totalement libéré du portefeuille), les promoteurs de cette activité de plein air, voyant d'un bon œil le printemps et sa chlorophylle venir, conseillent aux amateurs l'équipement suivant, largement répandu du côté de la place de la Bastille: casques, lunettes, combinaisons de cuir, gants, bottes, etc.

Pour parfaire la ressemblance avec les guignols qui, définitivement, ont envahi les écrans des cinémas du mercredi, ceux où, aux cris de « Papa, pipi », les plus indulgents finissent par craquer, ils ont mis sur pied (qui, ils? — cette phrase patine du côté du sujet), des compétitions convulsives permettant aux enfants, gentils, gentils, de s'affronter.

Ce sport écolo autant que bricolo ne regroupe aujourd'hui que 180 licenciés. Chiffres confidentiels, évidemment, et pas comparables du tout à ceux des grandes organisations sportives. Mais tous les sports, un jour ou l'autre, ont commencé petit, et nul ne saurait douter de l'avenir — en France, pays bureaucratique et tatillon —, d'une discipline qui, à défaut de nombreux amateurs, peut s'enorgueillir de règlements fort complets: pas moins de 36 articles.

Un aperçu? Les courses doivent se dérouler sur une piste circulaire — terre battue ou gazon — longue de 500 mètres maxi, de 200 mètres mini. Pistes diaboliquement mais méthodiquement parsemées d'obstacles (buttes, tremplins, virages en devers: de quoi secouer les petits derrières), sur lesquels, dans une charge plus vaine qu'héroïque, viennent se planter ces vélos cocasses aux roues de 16 pouces et au cadre tellement supérieur qu'au lieu de tubes il se compose d'amortisseurs.

Les chutes sont nombreuses; les accidents toujours spectaculaires mais rarement graves. Paulo, prends ton vélo, je sens que je retombe en enfance.

Jean WEBER

Fédération française de bicrossing, 59, faubourg Saint-Nicolas, 21200 Beaune. Tél. : (80) 22.22.57.
Equipements : vélos Motobécane, Peugeot CPX 100, Raleigh, Scorpion.
Prix : de 750 francs à 2 000 francs environ.
On trouve les accessoires de protection chez tous les motoristes.

THEATRE

Tragiques désillusions

«L'Illusion comique», de Corneille, mis en scène par Pierre Romans

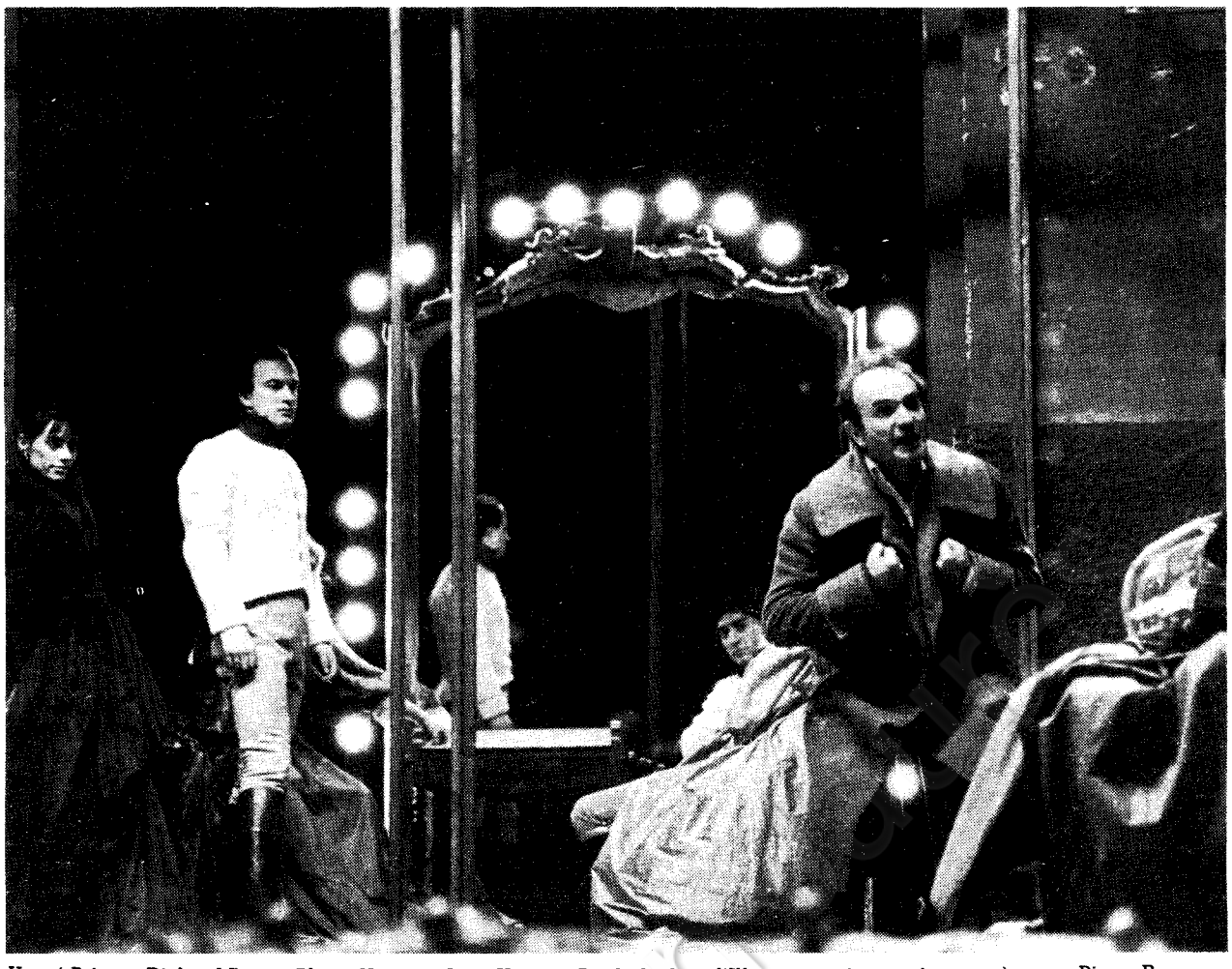

Hervé Briaux, Richard Berry, Alexis Nitzer et Jean-Hugues Anglade dans l'*Illusion comique*, mise en scène par Pierre Romans. (Photo Bernand)

OYEZ, oyez, la plus extravagante des comédies. Sans nouvelles de Clindor, son fils, Pridamant se confie aux bons soins du magicien Alcandre pour connaître le sort de l'enfant chéri. Aussitôt, dans une grotte aux mille artifices, des personnages apparaissent, proches et pourtant inaccessibles: Clindor lui-même, et son maître le fanfaron Matamore, Adraste le mauvais, et la tendre Isabelle, objet de toutes les convoitises.

Intrigues, rodomontades, guets apens, surprises. Les aventures se multiplient sous l'œil inquiet de Pridamant qui ne peut intervenir. Clindor, cependant, finit par gagner la belle, mais il doit fuir le pays. Le rideau tombe. Les ombres s'évanouissent...

Désespoir du père qui croit avoir reperdu son fils. Qu'il se rassure. Réapparition de nos héros. Las ! les sentiments ont changé. Clindor, amant comblé, trompe Isabelle avec une princesse, et le mari de cette dernière, prince jaloux et peu compréhensif, l'expédie au royaume des Enfers sans autre forme de procès qu'une simple balle de pistolet. Le rideau tombe à nouveau.

Cette fois, Pridamant se désespère. Toute vision s'achèvera-t-elle sur le trépas de son fils? Mais non, qu'il soit tranquille. Pour la dernière fois, Clindor resurgit, partageant avec ses compagnons la recette de cette comédie... qu'il vient de donner à son père et au public. Divine surprise. Il est comédien. Tout ce que nous avons vu ne fut jamais réalité. Du théâtre seulement, et la pièce s'achève par un hymne glorieux à la louange de cet art, « *plaisir des meilleurs esprits et pour lequel nos plus grands génies se sont toujours honorés d'écrire* ». Fermons le ban. Enchantement de l'illusion, féerie de la magie...

De ce divertissement écrit quelques mois seulement avant *le Cid*, joyau précieux et baroque, où le romanesque se pimente de la plus folle fantaisie, Pierre Romans et les comédiens du Jeune Théâtre national ont tiré une sombre tragédie: après tout, pourquoi pas? Mensonges, vérités, dissimulation, révélation du bien et du mal, de la tyrannie des grands, de l'asservissement des petits.

L'art du théâtre, c'est cela aussi. Dans un décor crépusculaire de ruines sordides, ils opposent à l'étincelante comédie la confrontation de personnages douloureux et inquiets, parfois mégalomanes, accablés par le poids de l'impondérable réalité. Les duels s'organisent à fleurets démouchetés, et la cruauté domine dans sa morbide brutalité...

Hélas, pour aussi ambitieux qu'il se veuille, un tel parti pris se révèle sans effet. Les premières répliques passées, le sens même de la pièce disparaît, et les vers de Corneille, gueulés traîtreusement par des comédiens mal embouchés, se désagrègent, estropiés, déchiquetés.

Sur scène la violence éclate, aussi vaine qu'artificielle. Le naufrage est général, qui nous entraîne vers les abîmes du sommeil et de l'ennui. Seul, un instant, Richard Berry (Clindor) semble être sauvé. Mais ce n'est qu'illusion, bien vite il prend le pli. Tout se disloque dans la confusion et les cris...

Didier MÉREUZE

• *Théâtre de la Commune, Aubervilliers, à 20 h 30 (sauf le mardi, 18 h 45). Tél.: 833.16.16.*

CINEMA

Quand la musique n'adoucit plus les mœurs

«Bibapeuloula», de J.-F. Gallote; «Jam Down», d'Emmanuel Bonn

«BIBAPEU LOULA» : 1980, concert de Warren Smith au Palace et de Vince Taylor à Aulnay-sous-Bois.

Au lieu de prendre du poids, ils ont pris des kilos. Warren Smith, vieux nounours fatigué, émeut car on sait qu'il mourra, l'année suivante, d'une crise cardiaque. J'imagine qu'il devait être un grand-père formidable : « *Pépé, joue-moi un air de blues...* »

Vince Taylor, ancien combattant du rock, est fatigué, il sent le graillon. Ses chansons de violence sont devenues des rangaines qu'il use encore jusqu'à la trame. La « Sweet Little Sixteen » d'il y a vingt ans ne fait plus se retourner personne.

Et, pourtant, le fluide passe encore, les spectateurs sont toujours là, enthousiastes. Seul l'œil de la caméra est impitoyable et l'usure, vue en gros plan, ne pardonne pas. Ce film-document nous montre des lions fatigués : ils se roulent encore par terre mais il ont du mal à se relever.

Jam Down veut dire « Jamaïque en crise ». Emmanuel Bonn nous propose un journal de voyage où les images de détresse du peuple jamaïcain alternent avec les numéros de deux chanteurs reggae. Cela pourrait ressembler à une recette : un peu de rythme pour faire passer le « reste », et pourtant c'est un film qui se veut honnête. Il en a d'ailleurs toutes les maladresses.

La caméra filme la plupart du temps d'une voiture et nous attrapons au vol les paysages et les gens qui défilent. On sent la misère, l'agressivité, on aimerait s'arrêter pour en savoir plus, on espère une étape qui n'arrive jamais.

La partie musicale est également décevante : « Toots and the Maytals », « Cedric Myton et le groupe Congo » chantent en studio ou sur des scènes confidentielles. Ainsi abstraits de leur milieu, on se demande ce qui les relie aux combats et aux conflits dont ils sont, en théorie, les porte-parole.

Dans l'intervalle, une séquence intéressante à Londres — capitale jamaïcaine de l'Europe — ajoute encore une pincée de frustration à ce plat déjà dur à digérer, car, de nouveau, on approche d'une atmosphère, d'une réalité qui, en fin de compte, nous échappent totalement.

Anne SZENDRO

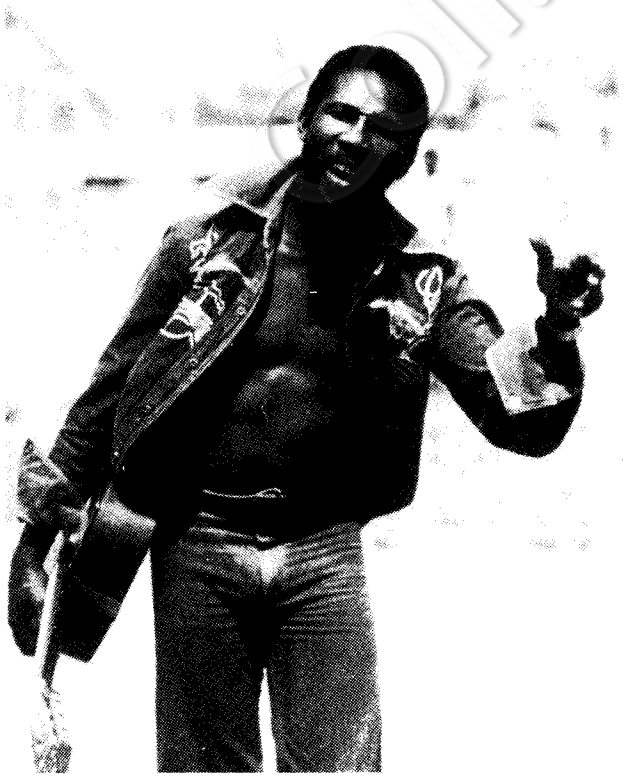

Toots, héros du film *Jam Down*.

EN TROIS MOTS

L'école de musique du Val-Maubuée veut vivre

Ecrasés par des problèmes matériels de gestion, de salle de travail, d'entretien des instruments, le directeur, les professeurs et les secrétaires de l'Ecole de musique et d'art dramatique du Val-Maubuée veulent faire connaître leurs problèmes, mais ils ont surtout la volonté tenace de les résoudre.

Jouer de la musique, créer de la musique, apprendre la musique aux autres, cela n'est réalisable que si un minimum de conditions matérielles sont remplies. Cela ne semble pas être le cas au Val-Maubuée. Pour informer les habitants, pour essayer de débloquer les tensions, pour assurer l'avenir de l'école de musique, les enseignants donneront samedi 2 avril un concert gratuit à la Maison du temps-libre, arche Guédon-Torcy.

Un musicien est-allemand passe à l'Ouest

Le jeune musicien est-allemand Thomas Friedrich Sommer, âgé de vingt-cinq ans, membre de l'Orchestre philharmonique de Dresde, a demandé asile en RFA, annonce la police de Karlsruhe. Thomas Sommer a profité d'une tournée de son orchestre en Allemagne de l'Ouest pour demander d'y rester.

Le hit-parade des intellectuels

Selon une enquête du magazine de Bernard Pivot *Lire*, les intellectuels vivants de langue française dont les écrits exercent le plus d'influence sur l'évolution des idées, des lettres, des arts ou des sciences sont, pour quatre cent quarante-huit personnalités interrogées (professeurs, écrivains, journalistes, hommes politiques ou étudiants), Claude Levi-Strauss, Raymond Aron et Michel Foucault.

L'auteur des *Mythologiques* arrive largement en tête, devant l'historien sociologue Raymond Aron. En quatrième position se trouve Jacques Lacan ; en cinquième, Simone de Beauvoir. En tout, plus de cent noms ont été cités.

Parmi les réponses, on relève celles de Valéry Giscard d'Estaing en faveur de Aron et de Levi-Strauss ; Jacques Chirac pour Senghor, Levi-Strauss, Bertrand de Jouvenel ; de Huguette Bouchardeau pour Simone de Beauvoir, Levi-Strauss ; de Jean-Philippe Lecat pour Aron et le musicien Pierre Boulez. Gabriel Matzneff et Michel Tournier ont voté pour eux-mêmes...

Portrait de l'artiste en danseuse

Rencontre avec Cosette

COSETTE BOUTTIN. Quarante ans. Silhouette de jeune fille. Physique d'oiseau marin ou d'écureuil. Profession : danseuse. Enfin, ex...

Cosette n'a jamais été une danseuse étoile, mais elle a souvent décroché des rôles de soliste dans des troupes renommées. Cosette, pourtant, n'a jamais possédé que sa tête, ses jambes et quelques paires de collants.

Saut de chat

Célibataire, Cosette Bouttin est mère d'une fille de dix-neuf ans qu'elle n'a presque pas vu grandir. Sa vie de nomade, bien sûr. A peine sortie de l'enfance, elle a prévenu ses parents : *« Si on m'empêche de danser, je ne ferai plus rien. »* A treize ans, l'école, c'est fini. Commencent trois années d'études au conservatoire de Bordeaux. *« Quand je me souviens de cette période, je me rends compte combien on a mal appris à danser. Il faut toujours tout reprendre à zéro. »*

Grand jeté

Engagée au Capitole, le grand théâtre de Toulouse, Cosette s'imprègne de la vie du ballet. Cette vie de psychodrames permanents, de rivalités, d'affrontements. Là, elle doit tout travailler : claquettes, danse de caractère, classique, contemporain. Passion et turbin.

Ecce homo

Voici l'homme. C'est Lazzini, alors chorégraphe et maître de ballet du fameux Opéra de Marseille, où Cosette est immédiatement engagée après avoir passé une audition. Lazzini, une sorte de Balanchine à sa façon. *« Il exigeait tout de ses danseuses et se montrait jaloux vis-à-vis de tout son corps de ballet. »* Mais Lazzini était aussi un véritable chorégraphe : *« Avec lui, j'ai eu au moins une certitude quant à ma carrière. L'essentiel pour une danseuse est de travailler sur une création, comme j'en ai eu la chance avec* Ecce homo. *Pas de galérer dans les ballets du répertoire. La sylphide, ce n'est plus possible. »*

Deux ans à Marseille. Elle a déjà des fourmis dans le bout de ses chaussons et décide de mettre le cap sur le Théâtre de Liège, en Belgique.

Développé et tournée

Elle rejoint de nouveau la compagnie de Lazzini qui s'apprête à partir en tournée pour l'Afrique. Drôle de tournée en vérité. *« La première fois que nous avons dansé devant des Africains, ils ont éclaté de rire en voyant nos collants académiques et nos pointes. »* Retour à Paris.

Casino et monastère

Prochaine étape : le Casino de Paris. Elle travaille un an avec Roland Petit. Un tournant s'amorce dans sa carrière. Pourtant, de cabaret en cabaret, la machine commence à grincer. Nausée, crise, départ. Dans un petit village du Tarn-et-Garonne, à Lauzert, Cosette effectue son retour à la nature et pense peu à peu à donner des cours. Quoi de plus naturel dans le parcours d'une danseuse professionnelle ?

La petite Cosette va donc trouver le maire du village et se voit proposer un vieux monastère plein de voûtes immenses et de superbes planchers. Le jour même, elle s'achète un matelas et passe sa première nuit, chez elle, allongée sur son lit, à la lueur des bougies. Cosette trouve ça loufoque et grandiose. Tous les enfants de Lauzert viennent à ses cours. Plus tard, les femmes des notables les rejoignent.

Quarante ans

Après un an et demi de cette vie, *« une cure »*, Cosette, proche de la quarantaine, revient finalement à son point de départ : La Rochelle. La ville où elle est née. Durant le week-end, elle travaille dans une crêperie près du port et donne des cours en semaine, rue Fleuriau. Toujours rien dans les poches, tout dans la tête et les jambes.

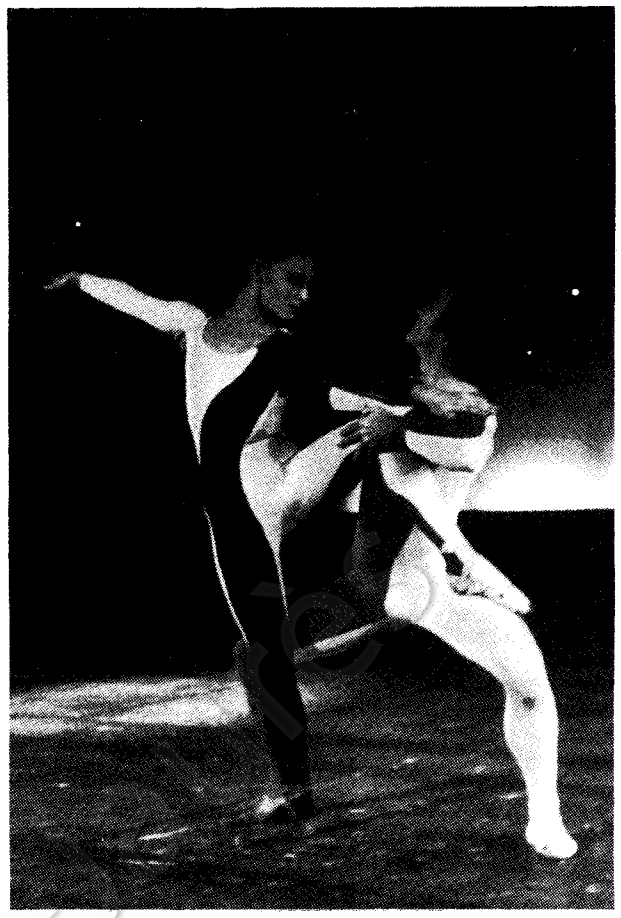

Cosette Bouttin avec un de ses partenaires.

Béatrice FONTANEL

Dis-moi comment tu t'habilles...

«Les Dessus et les Dessous de la bourgeoisie, une histoire du vêtement au XIXe siècle», par Philippe Perrot

DEPUIS les travaux de Roland Barthes et les recherches des sémiologues, nous savons que l'homme, même enrobé dans sa dignité, n'en est pas moins couvert de « signes ». Le vêtement n'échappe pas à la règle : il est source d'information et volonté de montrer, artifice de représentation et enjeu social. Langage donc, et Philippe Perrot, dans un livre aussi documenté que drôle, essaye de nous en fournir à la fois l'alphabet et la syntaxe.

Sachons d'abord que le vêtement épouse les valeurs de celui qui l'arbore. C'est un étendard qui vous indique à qui vous avez affaire : sauteruisseau ou talon rouge familier du haut du pavé.

Sous l'Ancien Régime, les choses étaient fort simples, puisque seule l'aristocratie, classe oisive et possédante, pouvait se permettre de se draper dans ses différences : profusion de couleurs rares, étoffes recherchées et chamarrées, et cette désinvolture maniérée qui classait tout de suite son homme (ou sa femme). Si, déjà, l'habit faisait le moine, il désignait également l'aristocratie. Sous les élégances qu'il était le seul à respecter perçait le rôle social dont il était l'unique titulaire.

Mais vint la révolte des gueux et la révolution bourgeoise. Les protocoles ? A la lanterne comme le reste ! Au propre comme au figuré, on retourna sa veste. Le nouveau possédant refoula la couleur et se dissimula dans l'anonymat d'un drap noir. L'épargne, la sobriété et l'esprit de boutique vinrent s'inscrire en faux contre la luxuriante ostentation de la classe défunte.

Et le tissu social devint un gigantesque et informe patchwork où le physionomiste aurait quelque mal à repérer ses « têtes », bonnes ou mauvaises. Car si le bon ton est toujours de Paris, il ne s'apprécie qu'à la coupe et au choix des tissus. Exit la couleur : le bourgeois industrieux se veut sombre et secret à l'image des affaires qu'il trame en coulisses.

Mais, s'il est « comme il faut », sa femme, elle, n'est pas tenue à la même retenue et peut rivaliser au niveau du vrai chic parisien. Faire-valoir de son mari besogneux, symptôme bigarré de sa richesse et porte-enseigne de son capital, elle fait de la figuration. A elle toutes les folies plus froufroutantes que fonctionnelles. Quant à lui, il n'a nul besoin de paraître : il *est* parce qu'il *a*. Seules ses affaires sont tirées à quatre épingles, sa mise, nullement.



La révolution de la confection

Cette valse des étiquettes provoque au cours du XIXe siècle des effets pernicieux. Imitation et simili vont de conserve pour brouiller les cartes de la bienséance. La confection vient mettre tout sens dessus dessous.

Un homme du monde ne s'habille que sur mesures, mais ne voilà-t-il pas que l'employé vivant chichement, mais soucieux de s'élever dans la société, troque ses habits mités contre un vêtement de confection qui ressemble comme un frère à son modèle de la haute ! Les grands magasins naissants font certes le « bonheur des dames », mais uniformisent également l'habillement. Avec quatre sous, le pékin peut s'offrir le simulacre bon marché de la distinction.

Il fallait évidemment enrayer cette coupable démocratisation, ce nivellement des différences. La bourgeoisie mit donc son point d'honneur à insister non sur l'habit lui-même, mais sur la manière de le porter : civilité, bonnes manières, firent le départ entre la cocotte se trimballant en calèche et la femme de bon aloi, corsetée dans sa nouvelle respectabilité (en 1835, pas moins de dix mille ouvrières fabriquaient ces instruments de torture qu'étaient les corsets).

Ce souci des distinctions sociales et des hiérarchies réputées naturelles souffrait cependant quelques marginaux, que le XIXe siècle puritain s'employa à réduire : le dandy ou le gandin du Second Empire, exclusivement occupé, à trop en faire pour l'épate et, de l'autre côté de la barricade, l'ouvrier négligé, réfractaire à s'endimancher et à singer le gredin.

Entorses vivantes au nouveau bon goût, ces marginaux n'en constituaient pas moins, à leurs corps et habit défendant, les petites exceptions venant confirmer la règle. Les coups de canif qu'ils portaient à la garde-robe des bons usages n'étaient que pichenettes face au travail d'uniformisation des comportements que révélait cette domestication des atours.

Pierre FRANÇOIS

• Les Dessus et les Dessous de la bourgeoisie, une histoire du vêtement au XIXe siècle, *par Philippe Perrot. Fayard, 344 pages.*

CHEZ VOUS CHEZ NOUS

Annecy. Variétés : *Zouc* au Théâtre municipal. Les 3 et 4.

Angoulême. Théâtre : *Le Roi se meurt,* de Ionesco, présenté par le Théâtre de l'Ephémère. Mise en scène de Dominique Hervouët. Théâtre municipal (21 h). Le 3.

Aubervilliers. Concert : l'Ensemble vocal instrumental *Agrupacion Musica,* dirigé par Enzo Gieco, présente des œuvres de musique de cathédrale latino-américaine des XVIIe et XVIIIe siècles et de musique de chambre d'Argentine. Eglise d'Aubervilliers (20 h 30). Le 3.

Courtisols. Théâtre : *L'Entraînement du champion avant la course,* de Michel Deutsch, présenté par le CDN de Reims. Mise en scène de Daniel Romand. Salle polyvalente (21 h). Le 3.

Saint-Quentin-en-Yvelines. *Forum Info-Jeunes* du 3 au 5 avril. Information scolaire, universitaire, professionnelle, sur les loisirs. Mais aussi récital *Bernard Lavilliers* (sous chapiteau), le 3 à 21 h, et la présence du groupe de femmes *Orchidées,* à 17 h. Le 4, à 21 h, bal folk québécois mené par *Catherine Reeves et ses Maudzits Français.* Maison pour tous.

Jeudi 2 avril

20 h 00 — Journal.

20 h 30 — Le grand débat. J.-F. Denian et L. Jospin.
Emission de Jean-Marie Cavada, Patrice Duhamel et Richard Vernay.

21 h 30 — Numéro un. Alice Dona.
De Maritie et Gilbert Carpentier. Réal. Marion Sarrault. Avec Serge Lama, Carlos, Charlebois, Serge Reggiani, Brigitte Fossey et Patrick Dupont.

22 h 40 — Vision. Hans Hartung.
Emission de Jean-Pierre Mirouze.

23 h 10 — Journal.

20 h 00 — Journal.

20 h 35 — Jeudi-Cinéma : De la part des copains.
Film de Terence Young. Avec Charles Bronson, Liv Ullmann, James Mason, Jill Ireland, Jean Topart, Michel Constantin.
La femme et la fille de Joe sont prises en otage par Ross, un gangster, ancien complice de Joe.
Jeux et concours. Avec Mylène Demongeot et Jane Birkin.
Magazine : l'actualité du cinéma.

23 h 40 — Journal.

20 h 00 — Les jeux de 20 heures.

20 h 30 — La bonne soupe.
Film de Robert Thomas (1963), d'après une pièce de Félicien Marceau.
Marie-Paule, une dame mûre, raconte sa vie à M. Oscar, le croupier du casino de Cannes.

22 h 00 — Soir 3.

22 h 20 — Agenda 3.

Vendredi 3 avril

12 h 05 — Réponse à tout.

12 h 25 — Une minute pour les femmes.
Un guide pour la promotion des femmes dans l'entreprise.

12 h 30 — Midi-Première.

13 h 00 — Journal.

13 h 35 — Télévision régionale.

16 h 30 — Les quatre fantastiques. Dessin animé.

16 h 50 — Croque-vacances.

18 h 00 — C'est à vous.

18 h 25 — Un, rue Sésame. Ma vieille auto.

18 h 50 — Avis de recherche. Avec Enrico Macias.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 45 — Les paris de TF1. Avec Jean Le Poulain.

20 h 00 — Journal.

Le nouveau vendredi : «Pigeon vole»

Un reportage d'André Fey

L'AVIATION légère est-elle en train de mourir ? Quel avenir peuvent espérer les jeunes passionnés d'aviation ?

Les chiffres sont éloquents : 4 000 appareils en 1950, 2 000 en 1979. Les pouvoirs publics avaient, avant la guerre, pris des mesures populaires : la détaxation de l'essence, des bourses pour les jeunes.

Année après année, crise après crise, la situation s'est détériorée. Le litre d'essence pour un avion coûte maintenant plus cher que le litre de super pour une voiture. La taxation de 40 francs par CV a été imposée sur les avions. L'augmentation du tarif d'heure de vol a également freiné l'enthousiasme des jeunes.

Bien sûr, le développement des transports aériens commerciaux n'a fait qu'augmenter les problèmes ! Quant aux emplois, la situation n'est pas brillante, surtout pour ceux qui ne sortent pas diplômés de l'Ecole nationale de l'aviation. Ce bilan ressortira des interview de différentes personnalités. *(Voir le programme).*

FR3, vendredi 3 avril, à 20 h 30. « Le nouveau vendredi : Pigeon vole ».

20 h 30 — L'inspecteur mène l'enquête. Sans issue.
Emission de Luc Godevais et Marc Pavaux. Réal. Jean-Paul Roux. Avec Frédéric Andrei, Yves Arcanel, Danielle Ajoret, Anne Rousselet.

22 h 10 — Pleins feux.
Emission de José Artur. Réal. Claude Mourthe.
Théâtre : *La Cerisaie,* de Tchekhov, mise en scène de Peter Brook, avec Michel Piccoli, au Bouffes-du-Nord. *Le Président,* de Thomas Bernhard, mise en scène de Roger Blin, au théâtre de la Michodière. *Carmen,* d'après Mérimée, au Théâtre municipal de Paris, chorégraphie de Roland Petit.
Music-hall : nouvelle revue au Lido.
Province : Bill Coleman.
Colonne Moriss : Marc Jolivet au Splendid.

23 h 10 — Journal.

17 h 20 — Fenêtre sur... Délires.
Programme préparé par Sylvie Genevoix. Emissions de Jean-Noël Roy et François Tonnerre.

17 h 50 — Récré A2.
Mes mains ont la parole. Zorra la rousse.

18 h 30 — C'est la vie.

18 h 50 — Des chiffres et des lettres.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 45 — Top-Club.

20 h 00 — Journal.

20 h 35 — Médecins de nuit. L'usine Castel.
Nouvelle série en six épisodes. Réal. Peter Kassovitz. Avec Catherine Allégret, Georges Beller, Rémy Carpentier, Philippe Rouleau, Eva Darlan.
Une fuite radio-active risque de contaminer toute la région.



TF1, vendredi 3 à 20 h 30 : « Sans issue », pour Daniel Laloux, Dominique Erlanga et Frédéric Andréi. (Photo Interpress)

10 h 30 — Antiope. Spécial parents : l'enfant et la télévision.

12 h 05 — Passez donc me voir.

12 h 30 — Vasco. Cinquième épisode.
Manuel, le fils de Vasco, est renversé par un camion.

12 h 45 — Journal.

13 h 35 — Télévision régionale.

13 h 50 — Face à vous.

14 h 00 — Aujourd'hui madame.
La vulgarisation médicale et ses dangers.

15 h 00 — Annie, agent très spécial. Sur les bords de la Tamise.
Série américaine. Avec Stéfanie Powers.

15 h 55 — Quatre saisons. Magazine de loisirs.
Un nouveau centre de loisirs à La Défense : les Quatre-Temps.

16 h 55 — La TV des téléspectateurs.
La raison du plus fou. Dites-moi.

21 h 35 — Apostrophes.
Emission de Bernard Pivot. Réal. Jean Prat.
« Espions tous azimuts ». Avec Alain Guérin *(les Gens de la CIA)*, Marcel Le Roy Finville *(SDECE, service 7)*, Cyrille Henkine *(l'Espionnage soviétique)*, Juan Vivez *(les Maîtres de Cuba)*, Robert Guillain *(L'espion qui sauva Moscou)*.

22 h 55 — Journal.

23 h 05 — Ciné-Club : Bako, l'autre rive.
Film de Jacques Champreux (1978). Avec Sidiki Bakaba, Doura Mané, Cheik Doukoune, Guillaume Correa.
Le chemin cruel qui mène un jeune paysan malien à Paris pour trouver du travail.

19 h 30 — Pour la jeunesse.
Le jeu de jambes. Singer, prix Nobel de littérature 1978.

18 h 55 — Tribune libre.
Centre national des indépendants et paysans.

19 h 10 — Soir 3.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 40 — Télévision régionale.

19 h 55 — Dessin animé. Les misérables.

20 h 00 — Les jeux de 20 heures.

20 h 30 — Le nouveau vendredi. Le ciel n'a pas de prix.
Emission d'André Sabas. Reportage d'André Fey.
Pourquoi l'aviation légère disparaît-elle peu à peu ?

21 h 30 — Procès à Grandville, ou le tribunal des animaux.
Divertissement de Roger Viry-Babel et Michel Guillet.
Jean-Ignace-Isidore Gérard, dit Grandville, ou le dessinateur empêcheur de tourner en rond.

22 h 25 — Soir 3.

22 h 40 — Thalassa.

SELECTION RADIO

Jeudi 2 avril

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 — Orchestre national de France. Concert sous la direction de Neville Marriner. Roussel : Le festin de l'araignée. Milhaud : Le carnaval d'Aix ; Fantaisie pour piano et orchestre. Sibelius : Deuxième symphonie en ré majeur, opus 43.

FRANCE-CULTURE

20 h 00 — Le roi Cophetua. Pièce de Julien Gracq. Avec Bruno Devoldère, Danielle Volle, Jean-Pierre Joris.
1917. Un voyageur trouve enfin, dans une forêt humide, la maison qu'il cherchait, une maison mystérieuse appartenant à un compositeur-aviateur.

Vendredi 3 avril

FRANCE-MUSIQUE

9 h 02 — Le matin des musiciens. Gioacchino Rossini. Guillaume Tell, extraits. Stabat Mater.

15 h 00 — Répertoire choral. Emission d'Alain Féron. Liszt : Messe pour le couronnement de François-Joseph. Par l'Orchestre symphonique hongrois, sous la direction de J. Ferencsik.

FRANCE-CULTURE

20 h 00 — Médicale. Emission d'Igor Barrère. Endoscopie : chirurgie et observation. Diagnostic anténatal.

Combat
SOCIALISTE

A la force du mollet



Simon Sanderson, un jeune Californien, pense avoir mis tous les atouts de son côté pour atteindre à bicyclette la vitesse record de 93 km/h. Il s'est attaché le concours d'un technicien pour réaliser son engin. Pourvu que les mollets tiennent bon! (Photo Keystone)

Incertitudes en Pologne

Solidarité est confronté à un compromis délicat

LE bureau exécutif du Parti socialiste estime qu'en Pologne, *« une fois encore, le sens du compromis, qui a permis de consolider les acquis du syndicat Solidarité, a triomphé face aux pressions internes et externes »*.

« Toute ingérence étrangère, quelle qu'en soit la forme, ajoute le bureau exécutif dans un communiqué publié mercredi soir, *affecterait gravement les relations internationales. Elle ôterait toute possibilité à l'offensive diplomatique menée par l'URSS, dont l'objectif officiellement déclaré est la détente et la paix. Elle exigerait de la France une réaction qui soit à la mesure de la gravité des événements. Dans l'immédiat, l'aide économique de la France à la Pologne doit être considérée comme acquise, afin que la politique de son gouvernement, répondant aux aspirations qui se sont exprimées depuis août 1980, lui permette de résoudre elle-même et sans intervention extérieure les difficultés actuelles. »*

A Gdansk, jeudi matin, on apprenait que deux dirigeants de Solidarité, Andrzej Gwiazda, vice-président, et Karol Modzelewski, porte-parole du syndicat, avaient remis leur démission, mais que celle-ci avait été refusée par la KKP (Commission nationale de liaison). En revanche, Andrzej Celinski, secrétaire de la KKP et proche de Lech Walesa, a été écarté de son poste par le vote d'une motion de défiance.

Ces troubles au sein de la direction de Solidarité traduisent les différences d'appréciation quant aux accords signés lundi avec le gouvernement. Seule l'ouverture rapide de négociations sur les grandes questions, notamment sur le droit d'existence de Solidarité paysanne, pourrait lever les incertitudes quant à l'attitude du pouvoir.

Le rationnement de la viande est entré mercredi en vigueur, limitant la consommation à 3,5 kilos de viande par mois et par habitant.

Mitterrand: «Il faudra des décisions urgentes en matière sociale»

DANS une interview au journal *le Progrès* de Lyon, François Mitterrand affirme qu'il *« demandera au gouvernement de prendre les décisions les plus urgentes en matière sociale »*. Il conviendrait, a-t-il précisé, que la nouvelle assemblée élue après la dissolution à laquelle il procédera, *« se saisisse d'un collectif budgétaire consacrant l'effort national en cette direction et ouvrant une première tranche de crédit pour les emplois publics. »*

François Mitterrand indique qu'*« une négociation s'ouvrira dès son élection, branche par branche, même s'il le faut entreprise par entreprise, pour définir les conditions de la marche vers les trente-cinq heures de travail hebdomadaires »*. Il a cependant averti que le passage aux trente-cinq heures ne pourrait pas se faire partout et tout de suite. En tout cas, il serait *« particulièrement injuste que les bas salaires soient amputés, ils ne le seront pas »*.

A propos du programme des centrales nucléaires, il a souligné qu'*« il crée peu d'emplois temporaires et pratiquement aucun emploi durable. D'ici à 1985, je proposerai que l'on achève les centrales en cours de production et que l'on engage un vaste débat national, sanctionné par un référendum sur la poursuite du programme »*.

Parlant de l'« autre politique » qu'il propose, le candidat des socialistes avait auparavant déclaré : *« J'inverserai la tendance actuelle et les jeunes, en premier lieu, s'apercevront que quelque chose est en train de changer. »*

« QUINI » DIMANCHE A VALLADOLID. Le joueur de football espagnol Enrique Castro « Quini », après ses vingt-cinq jours de séquestration, rejouera dimanche prochain avec l'équipe de Barcelone face à Valladolid, en championnat d'Espagne.

« Quini », meilleur marqueur du championnat espagnol, sera la grande attraction de la rencontre.

TOUR DU MAROC (AMATEURS). Le Polonais Zbigniew Szczepkowski a remporté mercredi la huitième étape du Tour du Maroc cycliste amateurs, Souk el-Arbaa - Chaouen.

Exposition « sauvage »

Les artistes expulsés de l'ancienne menuiserie du 40, avenue Jean-Moulin, dans le XIVe arrondissement de Paris, ont organisé une exposition sauvage de leurs œuvres dans la cour de la délégation aux métiers d'art, 11, rue Berryer, dans le quartier de l'Etoile. Non seulement ils y campent en attendant que leurs revendications soient satisfaites, mais ils y ont installé les œuvres dont ils viennent d'obtenir la restitution et qui avaient été mises sous sequestre le 16 mars (*voir Combat socialiste* daté du mercredi 18 mars). Les pièces les plus encombrantes restent rassemblées dans un local mis à leur disposition par le ministère de la Culture.

Mercredi, au cours d'une entrevue avec les responsables de la délégation aux métiers d'art et à la création, les expulsés ont reçu l'assurance que le ministère poursuivait activement ses recherches pour leur ouvrir un atelier collectif.

Trois permanents de la CGT devant la cour d'appel

TROIS syndicalistes de la CGT devaient comparaître le 2 avril devant la Cour d'appel de Paris. Henri Oreste, secrétaire de l'Union départementale de la Seine-Saint-Denis, Henri Pineau, secrétaire de l'Union locale d'Aubervilliers et François Dilonardo, secrétaire de l'Union locale de La Courneuve ont été condamnés le 19 décembre 1980 respectivement à quinze, douze et six mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Bobigny. On leur reproche d'avoir le 22 février forcé la porte puis envahi les locaux de l'Union patronale de la Seine-Saint-Denis.

René Pineau explique : *« C'était en février de l'an dernier. ITT envisageait de déménager sa fabrication au Maroc. C'est cinq cents femmes qu'on risquait de mettre à la porte. On est allé trouvé l'Union patronale à La Courneuve pour qu'ils fixent une date pour négocier. Ils nous ont répondu en dépêchant sur place un huissier et un commissaire de police. »*

C'est la première fois qu'en Seine-Saint-Denis, des peines sont prononcées à l'encontre de militants syndicaux. La CGT devait appeller jeudi 2 avril peu avant le procès à un rassemblement sur le parvis de Beaubourg.

Après sa fédération de la Seine-Saint-Denis, le bureau exécutif du Parti socialiste dénonce dans un communiqué la répression de patronat contre les représentants syndicaux et *« apporte son soutien aux syndicalistes ainsi sanctionnés et à leurs organisations. »*

Pour mes idées, pour que la presse socialiste vive

JE M'ABONNE A
COMBAT SOCIALISTE

☐ Abonnement de soutien : 1 000 F
☐ Un an : 550 F
☐ 6 mois : 300 F
☐ Par trimestre : payez 150 F tout de suite
☐ Prélèvement automatique (un formulaire vous sera expédié par retour). Pour un an : 150 F par trimestre.

ABONNEMENT COUPLÉ :
« COMBAT SOCIALISTE », 5 jours
« L'UNITÉ », hebdomadaire, le 6e jour

☐ Un an : 650 F
☐ 6 mois : 360 F

RÉDIGEZ VOTRE CHÈQUE
à l'ordre de « Trésorerie PS - Compte presse »
10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....

le chauffage urbain
un service public
pour le meilleur confort de tous
compagnie de chauffage
intercommunale de l'agglomération grenobloise (anciennement S.D.C.V.G.)
25, avenue de Constantine — Grenoble — Tél. 22-60-36

Davantage de gaz algérien

L'Algérie livre actuellement et « jusqu'à nouvel ordre » à la France un supplément de gaz de 25 % par rapport aux quantités prévues dans les contrats (soit 5 milliards de mètres cubes contre 4 milliards par an).

Les dirigeants de la compagnie algérienne Sonatrach estiment qu'il s'agit d'une compensation des fournitures inférieures à la normale intervenues en 1980